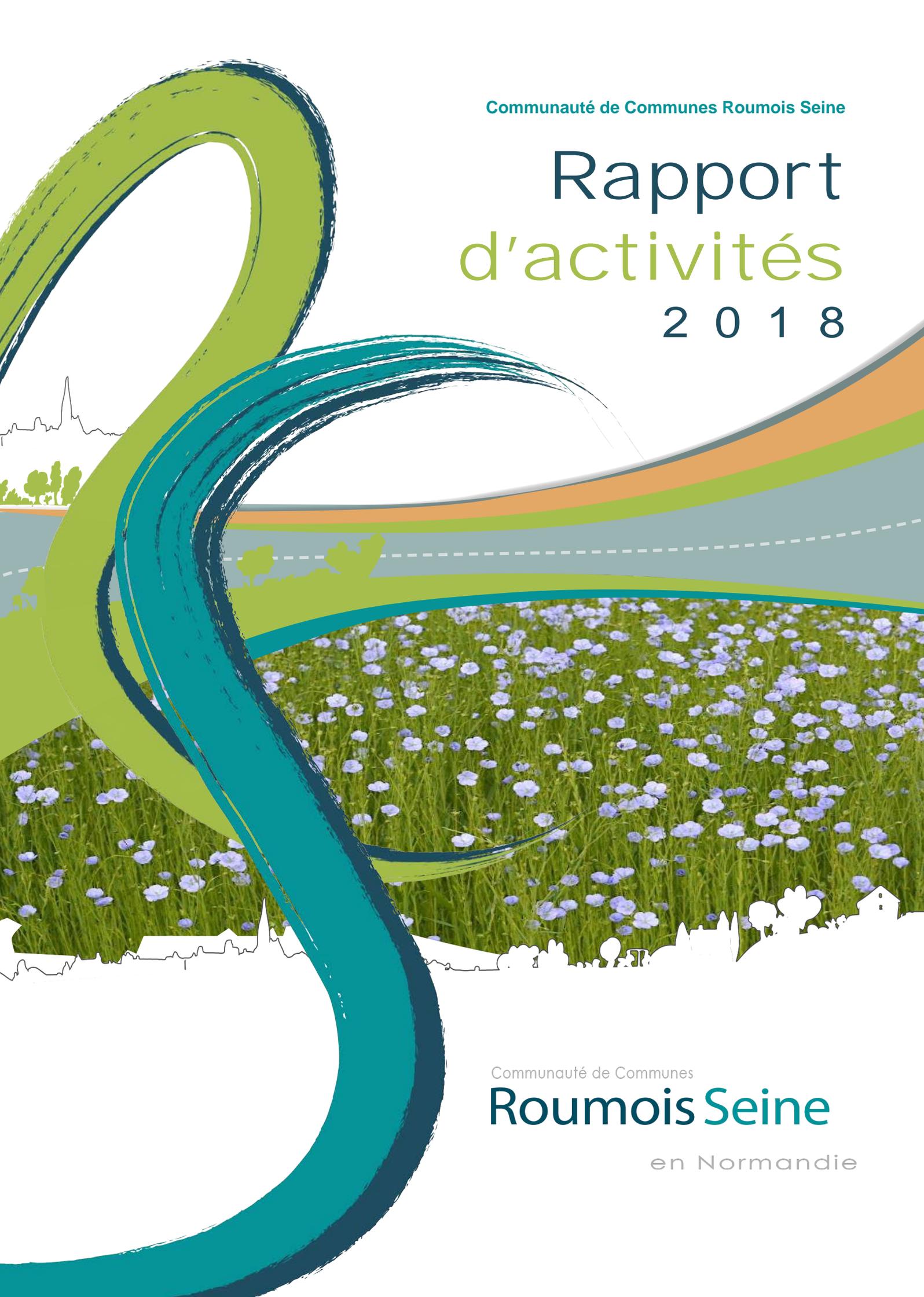


Communauté de Communes Roumois Seine

Rapport d'activités 2018



Communauté de Communes

Roumois Seine

en Normandie

Communauté de Communes
Roumois Seine
en Normandie





EDITO



Après l'année 2017 marquant bien évidemment les premiers pas du territoire Roumois Seine, l'année 2018 a été une année particulière pour la collectivité. Les décisions du conseil communautaire ont conduit la Communauté de Communes à voir son budget réglé par M. le Préfet après examen et avis de la Chambre Régionale des Comptes.

Néanmoins, malgré un contexte difficile pour l'ensemble des agents de la collectivité, ce rapport d'activités atteste d'un travail au quotidien afin d'apporter le meilleur des services à nos habitants. Et les sujets sont larges et variés : de l'enfance à l'accompagnement des plus anciens, des associations à l'urbanisme en passant par les ordures ménagères ou la voirie.

Une nouvelle fois cette année, exclusivement diffusé de manière numérique et entièrement réalisé par nos services, ce rapport d'activités dresse le bilan d'une année de décisions et d'actions engagées par les services de la Communauté de Communes Roumois Seine.

Je vous en souhaite une agréable lecture.

Benoît GATINET
Président de la Communauté
de Communes Roumois Seine



SOMMAIRE



INTRODUCTION	p.5
TERRITOIRE ROUMOIS SEINE	p.6
Carte, chiffres clés et communes	
L'INSTITUTION COMMUNAUTAIRE	p.7 à 9
La gouvernance	
L'organisation des services	
Organigramme	
BUDGET	p.10
RESSOURCES HUMAINES	p.11 à 13
Effectifs	
Carrières & rémunérations	
Formations & prestations	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	p.14
Délibérations	
Service juridique & commande publique	
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	p.15
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	p.16
DÉVELOPPEMENT DURABLE	p.17 à 19
“ Défi éco'Energie”	
Actions Ramsar	
Etude agriculture durable et innovante	
Audits énergétiques	
BÂTIMENTS	p. 20
URBANISME & HABITAT	p. 21 à 24
Aménagement du territoire communautaire	
Instruction des autorisations du droit des sols	
Aménagement des zones d'activités	
Amélioration de l'habitat privé	
VOIRIE	p. 25
DÉCHETS	p. 26 à 30
Collecte des Ordures Ménagères et Assimilées	
Points d'Apport Volontaire	
ASSAINISSEMENT	p.31 à 33
RUISSELLEMENT	p. 34 à 35
PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE	p. 36 à 44
Les multi-accueils	
Les relais assistantes maternelles	
Les pôles Enfance	
Les accueils Jeunesse	
Les actions collèges & projets jeunes	
TRANSPORTS SCOLAIRES	p. 45 à 46
SPORTS & VIE ASSOCIATIVE	p. 47 à 49
Les équipements	
Les subventions	
Les événements	
AIDE À LA PERSONNE	p.50 à 54
L'aide à domicile	
La Résidence Autonomie	
NUMÉRIQUE	p. 55 à 56
COMMUNICATION	p. 57 à 60

INTRODUCTION

La 2ème année de mise en œuvre de la fusion arrêtée en 2016 fut marquée par un double mouvement paradoxal de construction et de réduction du périmètre communautaire.

L'évolution des limites géographiques s'est en effet concrétisée dès le 1er janvier par le retrait de 6 communes situées à l'est du territoire. A ce changement institutionnel s'est ajoutée une autre complexité dans la gestion des activités de Roumois Seine en raison du règlement du budget par le Préfet.

Néanmoins, parallèlement, la construction de la nouvelle intercommunalité s'est poursuivie et de nouvelles étapes ont été franchies en faveur de l'harmonisation des modes de gestion et de la réalisation des projets d'équipements.

Ainsi, cette 1ère année d'application d'un protocole unique sur le temps de travail des agents correspond également à l'année de refonte des statuts de Roumois Seine visant à définir un socle commun de compétences après les 2 années de transitions prévues par la Loi NOTRe pour la restitution ou l'extension des compétences facultatives territorialisées.

S'agissant des équipements, la Communauté de Communes a également continué les travaux de construction du nouveau gymnase de Bourg Achard et engagé le concours de maîtrise d'œuvre en vue de la construction du futur gymnase attenant au collège de Bourneville Sainte Croix.

En matière de développement économique et en plus du suivi des implantations d'entreprises, la Communauté de Communes a préparé les nouvelles opportunités foncières économiques en s'assurant la maîtrise des terrains de la zone d'aménagement concerté de Bourneville Sainte Croix.

Au-delà de ces exemples, le présent bilan restitue en détail l'intensité des activités des services de la Communauté de Communes Roumois Seine.



Territoire Roumois Seine

56 Communes
50 579 Habitants
87 Délégués communautaires
560 Agents territoriaux



Au 1er janvier 2018, 6 communes ont quitté le territoire :

La Pyle,
Vraiville,
St Didier des Bois,
St Cyr la Campagne,
Le Bec Thomas
St Germain de Pasquier.

- 1 - Aizier
- 2 - Amfreville St Amand
- 3 - Barneville sur Seine
- 4 - Boissey le Châtel
- 5 - Le Bosc du Theil
- 6 - Bosgouët
- 7 - Bosroumois
- 8 - Bouquelon
- 9 - Bouquetot
- 10 - Bourg Achard
- 11 - Bourneville Ste Croix
- 12 - Caumont
- 13 - Cauverville en Roumois
- 14 - Etreville
- 15 - Eturqueraye
- 16 - Flancourt Crescy en Roumois
- 17 - Fouqueville
- 18 - Grand Bourgtheroulde
- 19 - La Harengère
- 20 - Hauville
- 21 - La Haye Aubrée
- 22 - La Haye de Routot
- 23 - La Haye du Theil
- 24 - Honguemare Guenouville
- 25 - Le Landin
- 26 - Mandeville
- 27 - Le Marais Vernier
- 28 - Mauny
- 29 - Les Monts du Roumois
- 30 - Quillebeuf sur Seine
- 31 - Rougemontiers

- 32 - Routot
- 33 - St Aubin sur Quillebeuf
- 34 - St Denis des Monts
- 35 - St Léger du Gennetey
- 36 - St Meslin du Bosc
- 37 - St Ouen de Pontcheuil
- 38 - St Ouen de Thouberville
- 39 - St Ouen des Champs
- 40 - St Ouen du Tilleul
- 41 - St Philbert sur Boissey
- 42 - St Pierre des Fleurs
- 43 - St Pierre du Bosguérard
- 44 - St Samson de la Roque
- 45 - St Thurien
- 46 - Ste Opportune la Mare
- 47 - La Saussaye
- 48 - Thénouville
- 49 - Le Thuit de l'Oison
- 50 - Tocqueville
- 51 - Tourville la Campagne
- 52 - Trouville la Haule
- 53 - La Trinité de Thouberville
- 54 - Valletot
- 55 - Vieux Port
- 56 - Voiscreville

L'institution communautaire



La gouvernance



L'organisation des services

Une organisation en 3 délégations

La gouvernance

Composition du bureau de conseil communautaire au 1er janvier 2018



GATINET Benoît

Président

Communauté de
Communes Roumois Seine

Vice-président
au territoire du
Roumois-Nord,
aux affaires liées
au tourisme



**ROUAS
Dominique**

Vice-président
au territoire
d'Amfreville-la-
Campagne, aux
affaires liées à la
mobilité.



**LENOIR
Fernand**

Vice-président
en charge des
finances.



**VALLEE
Laurent**

Vice-président
en charge du
développement
économique,
touristique et
numérique.



**CHRISTOPHE
Bernard**

Vice-président
en charge de
l'aménagement
de l'espace,
de la mobilité et
de la labellisation.



**MARIE
Philippe**

Vice-président
en charge de
l'assainissement
et des ordures
ménagères.



**CAILLOUEL
Hervé**

Vice-président
en charge des
bâtiments, de
la voirie et des
travaux.



**MEDAERTS
Dominique**

Vice-président
en charge de
l'urbanisme et de
l'habitat.



**DENIS
Jean-Pierre**

Vice-présidente
en charge des
personnes
âgées, de l'aide
à domicile et de
la Résidence
pour Personnes
Agées Jean
GUENIER.



**MOUILLIERE
Monique**

Vice-président
au territoire
de Grand
Bourgtheroulde
en charge de
l'eau et des
ruissellements.



**QUETIER
Jean**

Vice-président en
charge de l'en-
fance-jeunesse,
de la culture, des
sports et de la
vie associative.



**GUERINOT
Didier**

Vice-présidente
en charge du
développement
durable.



**VAN DUFFEL
Christine**

Vice-président
en charge de
l'administration
générale et
des ressources
humaines.



**MARTIN
Vincent**

Membres du bureau :



Abed KARNOUB



Jean-Marie GUENIER



Gwendoline PRESLES

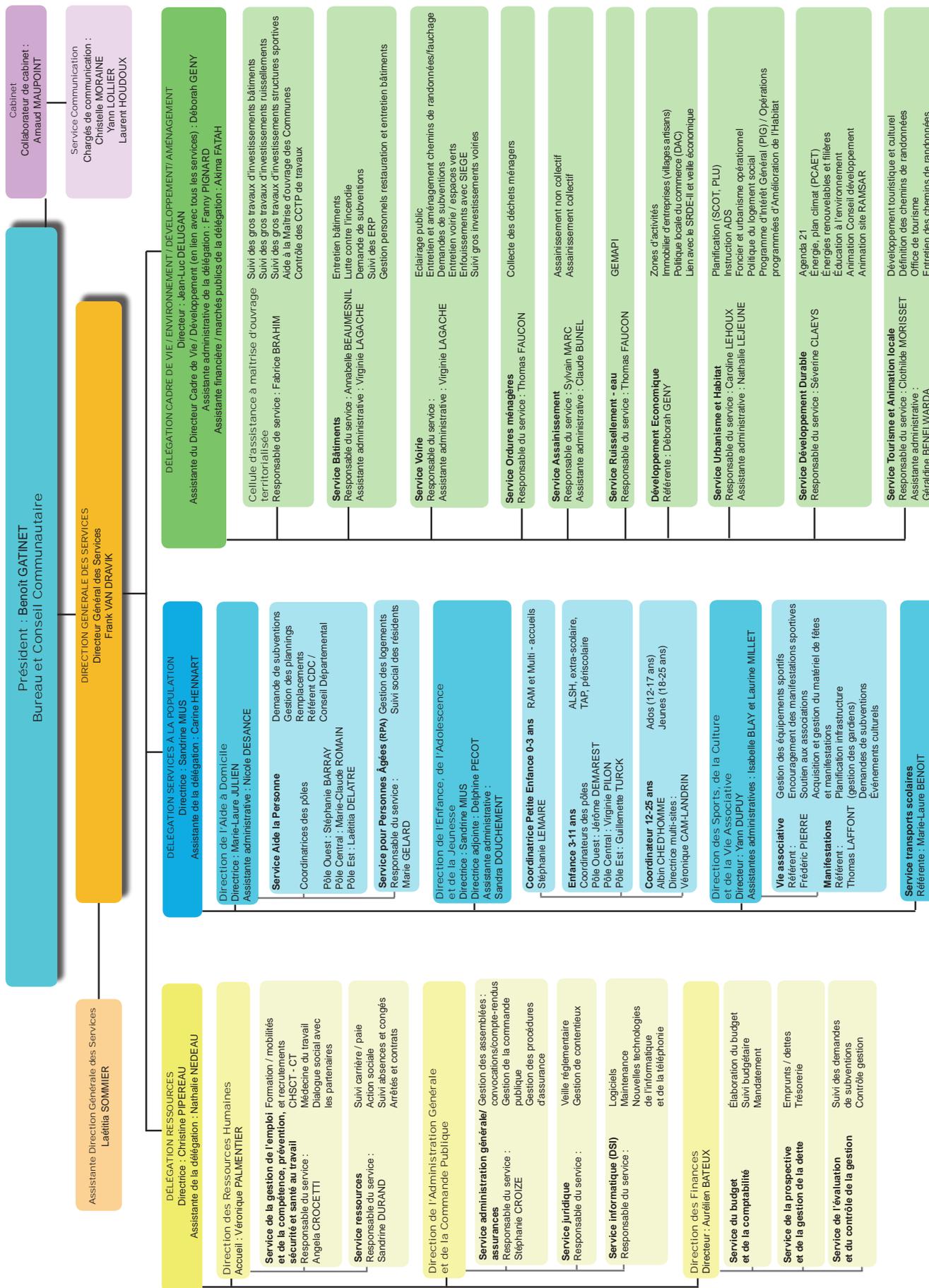


Gaby LEFEBVRE



Hugues BOURGAULT

L'organisation des services



Budget 2018

Jeudi 12 avril 2018, à la salle du Perrey de Grand Bourgtheroulde, la majorité des élus du conseil communautaire a voté contre les comptes administratifs et de gestion 2017 entraînant l'impossibilité d'examiner et d'adopter le budget primitif 2018.



Quelles conséquences pour la collectivité ?

Pendant un mois, la Chambre Régionale des Comptes a examiné la situation financière de Roumois Seine. A la suite de cet examen, elle a émis un avis au Préfet de l'Eure. Celui-ci a par la suite proposé un règlement de budget à la collectivité. Les élus ont appliqué la proposition de budget pour l'année 2018.



Quelles conséquences pour les administrés ?



Les services à la population ont continué à fonctionner normalement pour les usagers. Les agents de Roumois Seine ont tout mis en œuvre pour pouvoir accueillir les enfants et les jeunes dans les structures Enfance Jeunesse. Les personnes âgées ont continué à avoir la visite quotidienne de leurs aides à domicile. Les autres services de la collectivité comme l'assainissement, l'urbanisme, les transports scolaires... ont poursuivi leurs activités comme à l'habitude.

Ressources Humaines



-  Effectifs
-  Carrières & rémunérations
-  Formations & prestations

Effectifs, carrières et rémunérations

Effectifs

Au 31 décembre 2018,
la Communauté de
Communes Roumois
Seine comptait

530

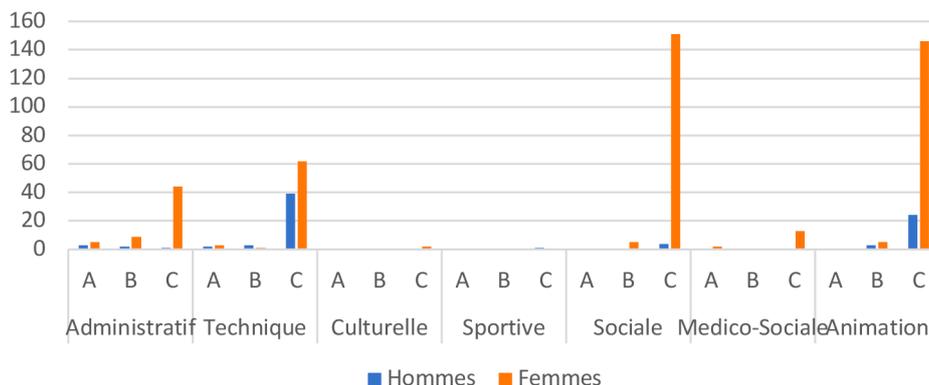
agents territoriaux

85 % de femmes
et 15 % d'hommes

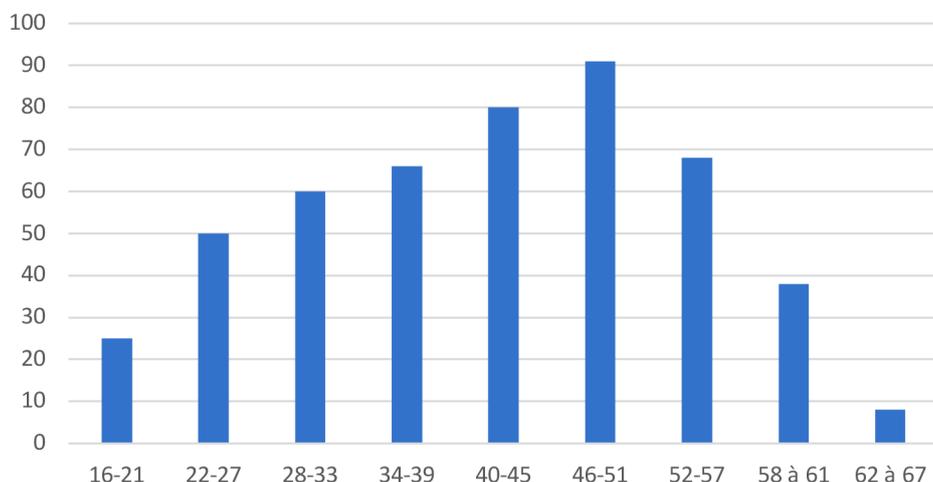
Une répartition très
supérieure à la moyenne
nationale de la Fonction
Publique Territoriale (61%
de femmes agents -
données 2015).

Ce premier rapport
de situation des
agents Femmes et
Hommes employés
par la Communauté de
Communes Roumois
Seine a été présenté en
Comité Technique et a
été annexé au document
d'orientation budgétaire.

Répartition par filière et par catégories



Pyramide des âges de la collectivité



Carrières et rémunérations

Agents titulaires et stagiaires : 981 arrêtés ont été pris sur l'année : nominations, avancement d'échelon ou de grade, régime indemnitaire, situation au regard de l'arrêt maladie...

Nombre de nominations stagiaires : 28, dont 1 agent sur la catégorie A au titre du dispositif des sélections professionnelles

Nombre d'avancements de grade : 3 agents, relevant de la catégorie C, ont bénéficié d'avancement de grade suite à une réussite à un examen professionnel ou un concours

Agents contractuels : 1 026 contrats ont été établis sur l'année

A compter du 1^{er} janvier 2018, le RIFSEEP a été mis en place (part IFSE et part CIA) au regard de groupes de fonctions établis et soumis pour avis en comité technique. Il s'agit du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel des agents. **798 249,65 heures ont été rémunérées pour l'ensemble de l'année 2018**, ce qui correspond à **438,60 agents équivalents temps plein** rémunérés.

Formations & prestations CNAS

12 agents ont suivi une formation dans le cadre des habilitations, 132 autres ont participé à d'autres types de formations.

Au total, 674,5 jours de formation au titre de la formation continue ont été réalisés sur l'année, avec le CNFPT comme principal partenaire, dont 203 jours dans le cadre des obligations liées à la sécurité au travail. Les formations suivies par les agents :

- 🎯 **Formation d'intégration** : à la nomination stagiaire d'un agent
- 🎯 **Formation de professionnalisation** : formation continue de l'agent
- 🎯 **Formation de préparation aux concours et aux examens**

La collectivité propose une participation financière « prévoyance et santé » et des aides avec le CNAS.

Entre 2017 et 2018, l'utilisation des prestations CNAS ont évolué de + 26,97 %.



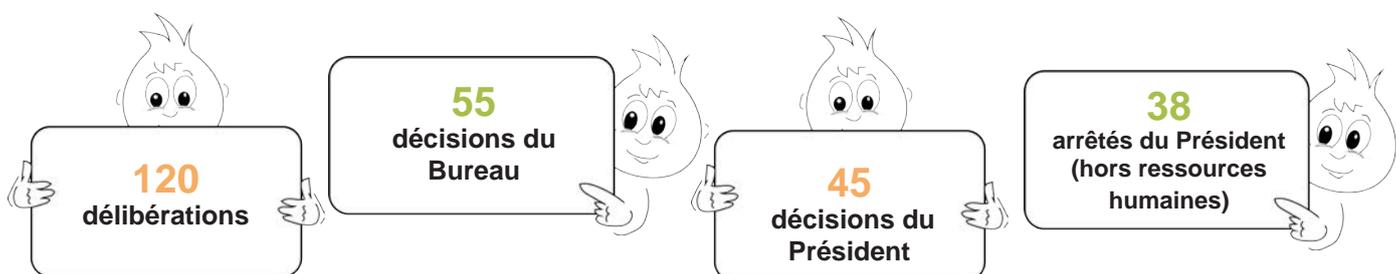
Administration générale



Délibérations

Le service des assemblées (direction de l'administration générale) met en forme les délibérations qui sont présentées en Bureau ou en Conseil Communautaire puis fait valider les procès-verbaux des décisions prises par les élus Roumois Seine.

Durant l'année 2018, il y a eu :



Service juridique & commande publique

Marchés attribués en 2018

Le service juridique - commande publique a notifié 6 marchés en 2018.

Ci-dessous, la liste des marchés attribués :

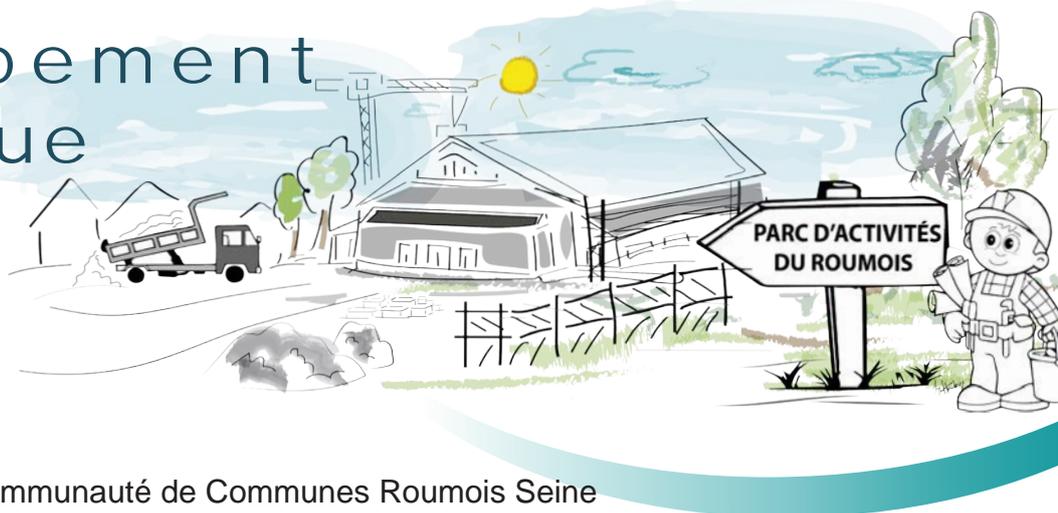
- Etude stratégique de positionnement et d'organisation touristique
- Entretien des espaces
- Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif
- Maîtrise d'œuvre, étude et travaux de réhabilitation de branchements d'assainissement
- Entretien des installations d'assainissement non collectif
- Administration et maintenance d'un parc informatique

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à deux reprises en 2018 pour l'attribution des marchés suivants :

- Entretien des installations d'assainissement non collectif sur le territoire de la Communauté de Communes Roumois Seine
- Prestations de services entretien des réseaux, des postes de relèvement et d'exploitation des STEP

Développement économique

Dans le cadre du développement économique, la mission d'assistance à l'accueil des entreprises à la commercialisation des Parcs d'activités de la Communauté de Communes Roumois Seine est assurée par la SHEMA, société d'économie mixte de développement, depuis un an et demi.



Ce travail de commercialisation des parcelles est réalisé en étroite collaboration avec la délégation « cadre de vie » de la collectivité et en particulier le service urbanisme et habitat.

Les parcs et zones d'activités concernés par ces champs d'action sont :

-  Parc d'activités du Roumois (Bourg Achard)
-  Parc d'activités de La Trinité de Thouberville
-  Parc d'activités de St Ouen de Thouberville/La Mare Caillemare
-  Parc d'activités Le Bosc Roger en Roumois
-  Parc d'activités/Village artisans de Thuit Anger

-  ZAC de Quicangrogne (Bourg Achard)
-  ZAC de la Baudrière (Bourgtheroulde)
-  ZAC de Bourneville

-  Zones des Portes Sud/Nord (Bourg Achard)
-  Le « Pré aux bœufs » (Bosgouët)

En 2018, 7 ventes de terrains ont été réalisées sur les zones suivantes :

-  Parc d'activités du Roumois (Bourg Achard)
-  Parc d'activités de St Ouen de Thouberville/La Mare Caillemare
-  Parc d'activités/Village artisans de Thuit Anger
-  ZAC de Quicangrogne (Bourg Achard)
-  Le « Pré aux bœufs » (Bosgouët)

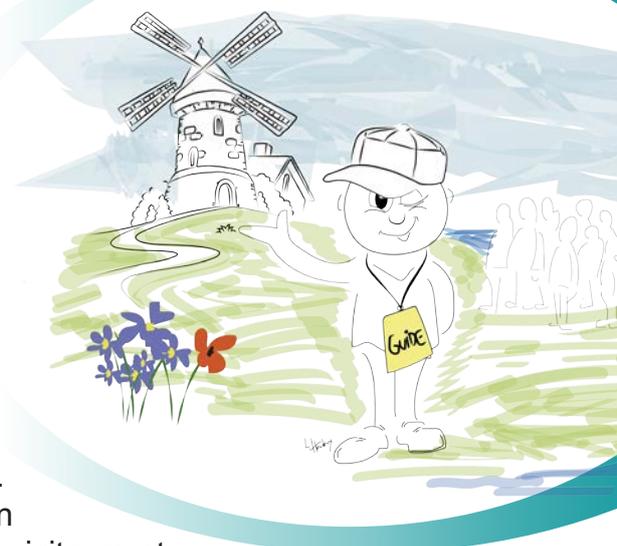
Le cumul de ces ventes s'élève à 682 141 €HT

(recettes réparties sur les différents budgets annexes correspondants ainsi que sur le budget principal).



Développement touristique

Dans l'objectif d'œuvrer davantage au développement et à la promotion touristique de son territoire, la Communauté de Communes Roumois Seine a lancé une étude stratégique de positionnement et d'organisation touristique avec l'appui du Cabinet de conseils en stratégie touristique « Les Maîtres du Rêve ». Le but de cette étude a été de définir les actions à mener en vue de devenir un territoire encore plus attractif auprès des visiteurs et des touristes dès 2019. 65 habitants et visiteurs, mais aussi membres associatifs, ont exprimé leur vision du territoire à travers l'enquête en ligne.

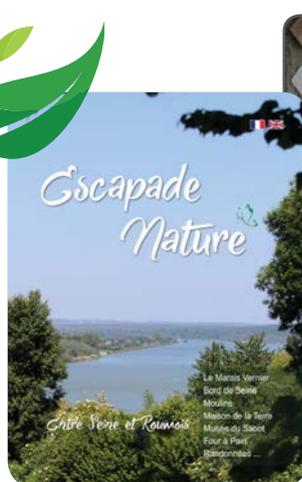


84 % d'entre eux estiment que le tourisme joue un rôle positif au sein du développement local.

Les Comités de Pilotage de la stratégie touristique ont réuni des professionnels du tourisme en Normandie, des élus et des acteurs touristiques de la région. Les échanges ont permis d'alimenter les retours de l'enquête, de confirmer l'identité et le potentiel touristique du territoire afin de savoir quelle offre proposer au plus grand nombre.

A proximité de villes phares comme Le Havre, Rouen, Paris, Honfleur, doté d'une nature préservée, de paysages très diversifiés, de panoramas exceptionnels, le territoire Roumois Seine apporte plénitude et contemplation aux visiteurs. Le patrimoine apporte quant à lui une dose de richesses culturelles et traditionnelles inestimables au travers de l'histoire des potiers, des moulins, des chaumières...

On vient à Roumois Seine pour se ressourcer, se reconnecter avec soi-même, déguster les produits du territoire, apprendre des trésors et des savoir-faire locaux. L'écotourisme, la découverte de nouveaux circuits à pied ou à vélo sont des terrains propices au développement tout en respectant l'Environnement. Les fêtes locales font également figure d'événements fédérateurs méritant de trouver davantage d'écho.





-  **“Défi écol’Energie”**
-  Actions Ramsar
-  Etude agriculture durable et innovante
-  Audits énergétiques

“Défi écol’Energie”

Au cours de l’année scolaire 2018-2019, les élèves de l’école Jules Renard de St Ouen du Tilleul ont participé au “Défi écol’Energie” lancé par l’ALEC27 (Agence Locale de l’Énergie et du Climat de l’Eure). Pendant 5 demi-journées, des CM2 (parmi les 4 écoles de l’Eure engagées) ont cherché comment devenir de véritables «petits écolos» en réduisant la consommation d’énergie (chauffage, lumière, outils électriques) ou en triant leurs déchets. Cette action rentre dans le cadre du Contrat TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) signé par la Communauté de Communes Roumois Seine, le 27 février 2017, qui s’est engagée à suivre des actions d’accompagnement à la transition énergétique.

Actions Ramsar

Situé en Normandie, à proximité de l’embouchure de la Seine, le site Marais Vernier Risle Maritime suit la rive sud du fleuve à partir d’Aizier jusqu’aux marais de Saint Samson de la Roque. Le 18 décembre 2015, ce site a été officiellement labellisé au titre de la Convention internationale de Ramsar (Iran) qui reconnaît les zones humides d’importance internationale.

Plusieurs actions ont été suivies en 2018 pour promouvoir le territoire Marais Vernier Risle Maritime auprès de tous publics, favoriser l’implication et la sensibilisation des habitants :

- Pages consacrées au site Ramsar sur les sites internet de la Communauté de Communes, de l’Office de Tourisme et articles sur les réseaux sociaux
- Participation aux fêtes locales : Festival Récup’ Ta Planète au Thuit de l’Oison, Festival Orties Folies à La Haye de Routot, Corrida et Fête de l’Etampage au Marais Vernier, Fête du Parc National des Boucles de la Seine Normandie (PnrBSN) à St Sulpice de Grimbouville et Berville sur Mer...
- Visite à destination des techniciens du pôle développement et des agents des offices de tourisme locaux et voisins concernés par le label
- Brochure de présentation du site Marais Vernier Risle Maritime destiné à être distribué dans les offices du tourisme et sur les stands et festivités locales
- Flyers sorties «nature» réalisées sur le territoire labellisé
- Valorisation du logo et du label Ramsar à l’occasion du renouvellement des panneaux touristiques sur les communes de Berville sur Mer et St Sulpice de Grimbouville
- Accompagnement du Club Connaître & Protéger la Nature « Les Cigognes » sur les accueils de loisirs des mercredis



Etude agriculture durable et innovante

Une étude prospective au regard du contexte agroenvironnemental et des possibilités de mobilisation de foncier a été réalisée en novembre 2018 par la Chambre d'agriculture de Normandie. Des enjeux pour le territoire Roumois Seine ont été identifiés pour maintenir l'activité agricole, développer sa multifonctionnalité et concilier avec la nécessité de préservation de l'environnement et des pistes d'actions ont été identifiées :

- Encourager l'installation en agro-écologie
- Accompagner la transition écologique des exploitations en place
- Développer les circuits-courts de proximité et les liens citoyens-agriculteurs...

Audits énergétiques

En vue d'améliorer la performance énergétique de ses équipements, la Communauté de Communes Roumois Seine a réalisé un audit énergétique au sein de 3 de ses gymnases :

 Gymnase Benedetti à Grand Bourgtheroulde



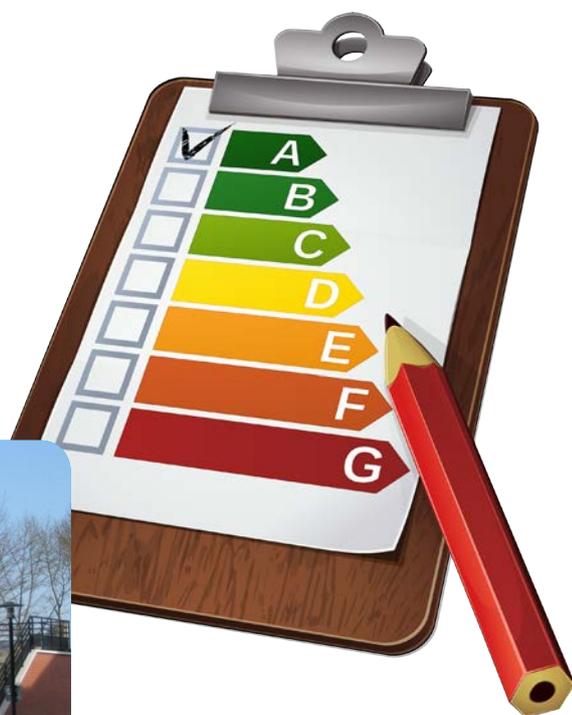
 Gymnase de Routot



 Gymnase Dannetot à Bourg Achard



Cet audit a alimenté la connaissance précise des bâtiments et a laissé entrevoir des possibilités d'évolution énergétique et des pistes d'économie.



Bâtiments



Le service bâtiments est chargé de toutes les missions techniques afférant au patrimoine bâti de la collectivité :

- Exploitation et maintenance
- Contrôles périodiques réglementaires
- Gestion des fluides
- Aménagements et transformations
- Gestion de l'entretien des locaux
- Constructions neuves et réhabilitations

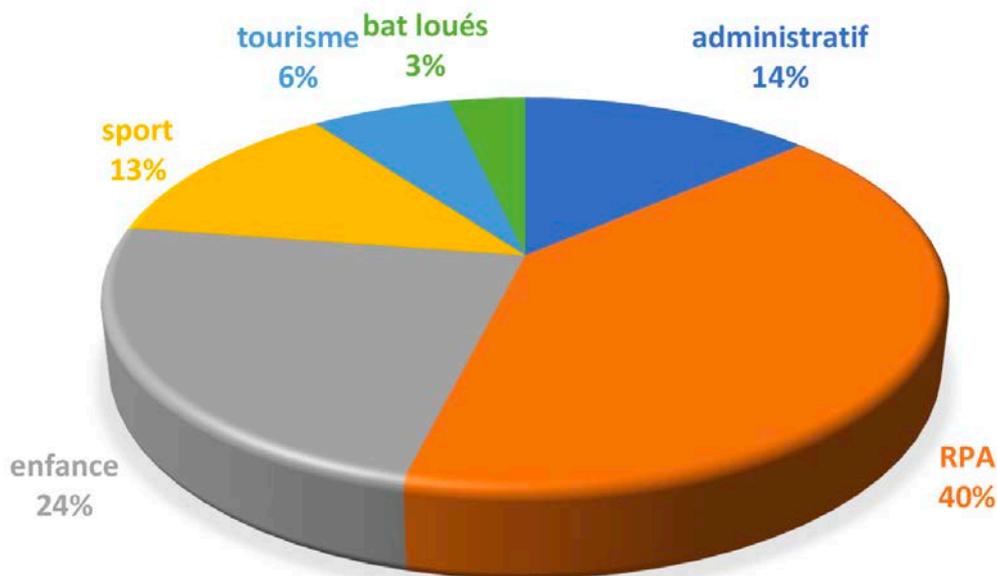
en lien étroit avec la cellule d'assistante d'ouvrage territorialisée

Le patrimoine bâti de la Communauté de Communes Roumois Seine est composé de **50 bâtiments**.

L'ensemble des charges de fonctionnement liées aux fluides (électricité, gaz et eau) s'élèvent à **477 618 €**

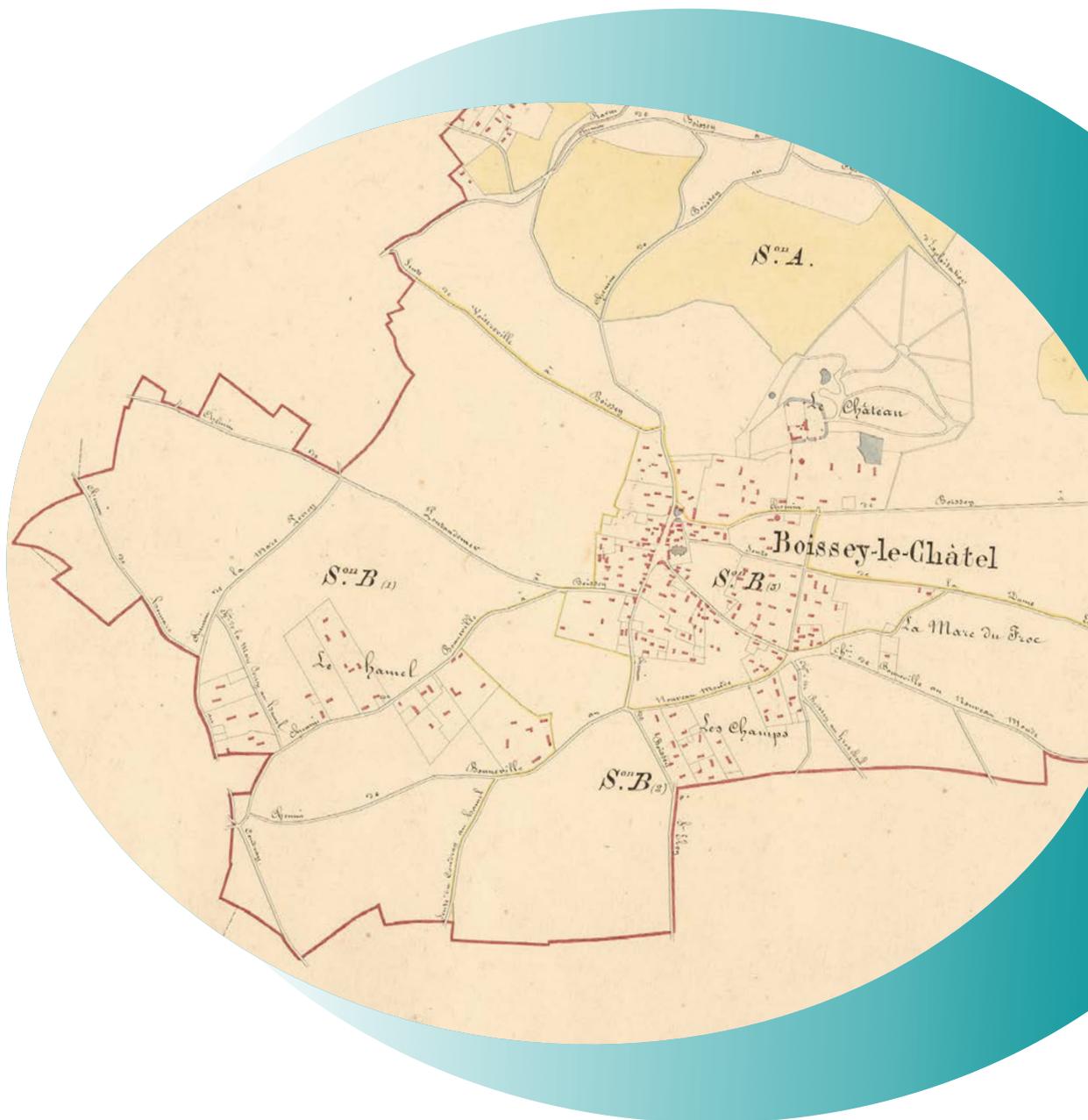
Durant l'année 2018, le service bâtiments a répondu à **310 demandes d'interventions** des différents services de la collectivité ayant représenté au total **505 heures de travail effectif** (hors temps de trajet) des agents de maintenance.

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Constat

40% des interventions sont dédiées à la Résidence Autonomie pour laquelle la Communauté de Communes loue un ensemble de 61 logements T1 bis et 10 logements T2. Cette structure qui a été ouverte le 01/05/1989 a été gérée jusqu'en 2014 par Eure Habitat puis a été rachetée en mars 2014 par l'ancienne Communauté de Communes de Bourghtheroulde. Elle n'avait quasiment pas connu de rénovation depuis sa création.



-  Le service urbanisme et habitat œuvre pour l'aménagement du territoire communautaire
-  Instruction des autorisations du droit des sols
-  Aménagement des zones d'activités
-  L'amélioration de l'habitat privé

Le service urbanisme et habitat œuvre pour l'aménagement du territoire communautaire

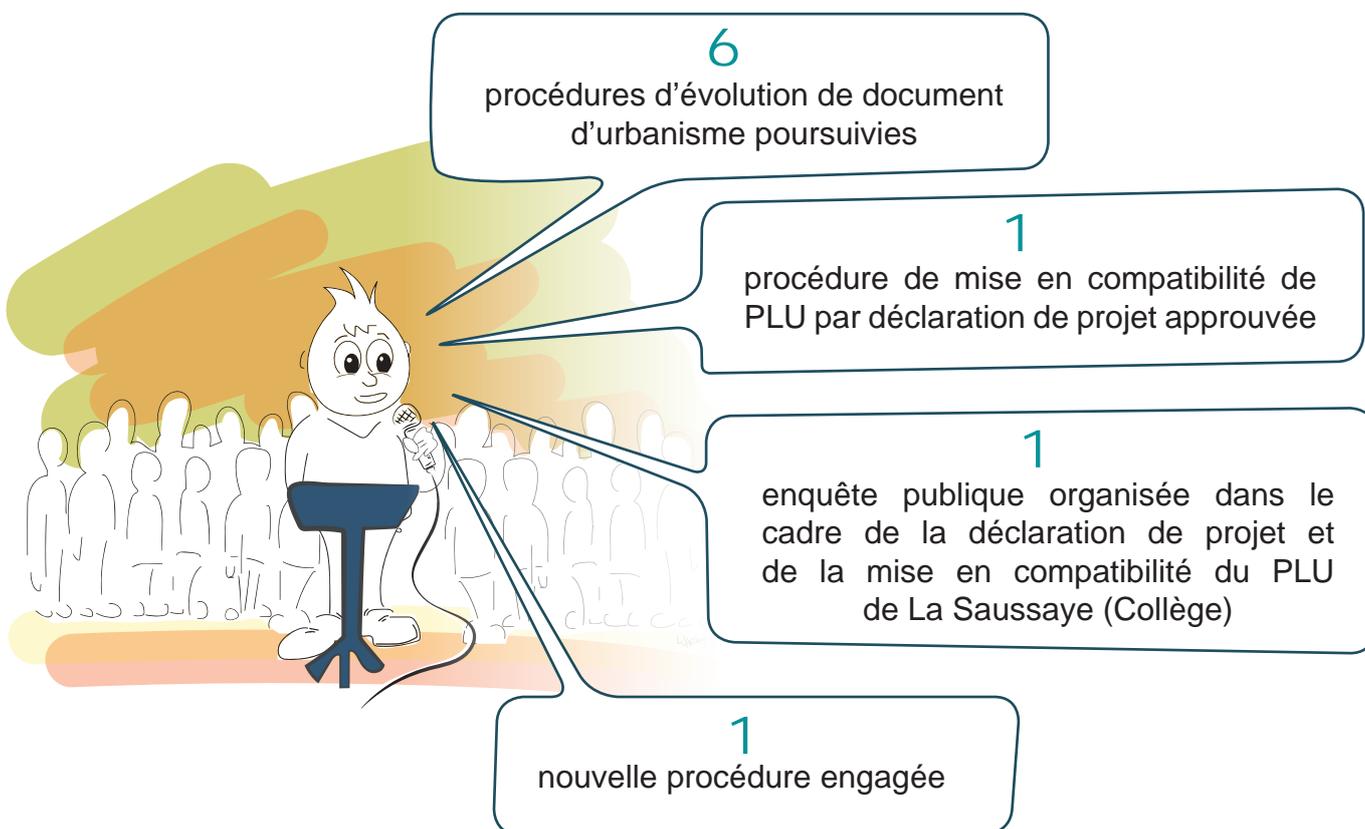
Les procédures d'évolution des documents d'urbanisme engagés préalablement se sont poursuivies :

- Elaboration des PLU de Ste Opportune la Mare (phase règlementaire), de St Samson de la Roque (arrêt de projet et consultation des PPA), de St Ouen de Thouberville (travaux complémentaires sur le volet développement commercial)
- Elaboration de la carte communale de St Léger du Gennetey (finalisation du dossier et consultation des PPA)
- Modification du PLU de St Pierre du Bosguérard (finalisation du dossier et consultation des PPA)
- Mise en compatibilité du PLU de Bourneville Ste Croix par déclaration de projet pour l'extension de l'entreprise Dumesnil (études préparatoires)

Par ailleurs, la mise en compatibilité du PLU de Bourneville Sainte Croix par déclaration de projet, pour permettre la construction du collège, a été approuvée mi-2018. Aussi, la mise en compatibilité du PLU de La Saussaye par déclaration de projet, pour permettre la réhabilitation et l'extension du collège, a été approuvée fin 2018.

La Communauté de Communes Roumois Seine a également délibéré en faveur du lancement d'une procédure de mise en compatibilité du PLU de Bourg Achard par déclaration de projet, pour permettre l'implantation par la Région d'un Campus Lycéen.

Bilan 2018 en quelques chiffres

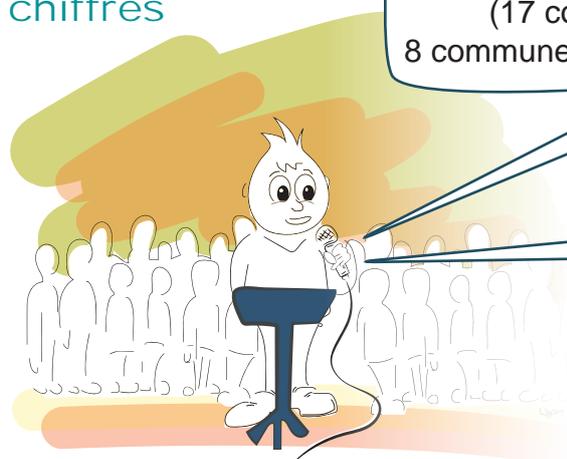


Instruction des autorisations du droit des sols

Le pôle d'instruction communautaire est opérationnel depuis janvier 2018, et a pu monter en charge progressivement :

- Constitution du pôle d'instruction (en 2 temps / janvier et juillet) :
équipe et méthodologie
- Reprise d'un travail collaboratif avec les services techniques, dans le cadre du rendu des avis
- Instruction quantitative et qualitative des dossiers des 25 communes membres
- Développement d'un travail en proximité avec les communes et les pétitionnaires
- Appui du service urbanisme sur les missions de planification et d'aménagement, travail en transversalité avec les autres services de la délégation

Bilan 2018 en quelques chiffres



25

communes adhérentes au pôle d'instruction communautaire
(17 communes à compter du 1er janvier 2018 et
8 communes supplémentaires à compter du 1er juillet 2018)

641

dossiers instruits,
soit 465.2
équivalents Permis de Construire

Aménagement des zones d'activités

La Communauté de Communes Roumois Seine aménage les zones d'activités économiques qui relèvent de sa compétence. Le service urbanisme intervient en amont de la commercialisation des terrains à vocation économique et de l'implantation des entreprises. Dans le cadre de la création et de l'extension de zones d'activités, le service coordonne les études préalables ; il suit les acquisitions foncières et peut piloter les procédures d'aménagement des zones. Le service urbanisme est également amené à veiller à l'application de la réglementation en matière d'urbanisme au moment de l'instruction des autorisations d'urbanisme déposées dans les zones d'activités.

En 2018, le service urbanisme a contribué :

- A la poursuite des réflexions autour de l'aménagement de la ZAC de Bourneville Ste Croix (fouilles archéologiques)
- Au suivi de la concession d'aménagement pour l'îlot 3 du Parc d'activité du Roumois, de l'aménagement de la Zone des Portes, des études préalables sur le secteur du Pré aux Bœufs, de l'implantation d'entreprises sur les zones d'activités d'intérêt communautaires

Par ailleurs, l'étude pour l'aménagement de la zone d'activités de Bosroumois est finalisée.

L'amélioration de l'habitat privé

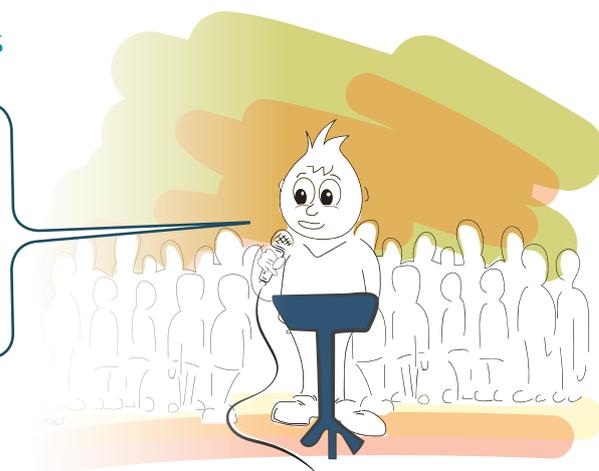
Le Programme d'Intérêt Général porté initialement par la Communauté de Communes d'Amfreville la Campagne et engagé en 2015 a pris fin en novembre 2018. Le PIG était un dispositif mis en place pour aider les propriétaires privés à améliorer leur logement. Sa mise en œuvre a permis d'apporter des aides en vue de lutter contre l'habitat indigne et très dégradé, d'adapter les logements au handicap et au vieillissement, d'améliorer la performance énergétique des logements, de lutter contre la précarité énergétique, d'améliorer les conditions des logements les plus modestes.

L'intérêt communautaire en matière d'habitat et logement a été redéfini dans le cadre de la modification des statuts de Roumois Seine.

Bilan 2018 en quelques chiffres

11

dossiers de subvention accordés, pour un montant envisagé de travaux de 186 246 € et une participation sollicitée de Roumois Seine s'élevant à 12 397 €



Foncier

Observatoire foncier / EPFN

À la suite de l'approbation de son SCoT, le Pays du Roumois avait initié l'élaboration d'un observatoire foncier, en lien avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN). L'observatoire foncier permet de mesurer et suivre la consommation foncière, de mieux appréhender les potentialités foncières par le biais d'une connaissance plus précise de l'usage et de l'occupation de l'espace. Il constitue ainsi un véritable outil d'aide à la décision pour les élus dans la définition et l'évolution de leur stratégie foncière permettant de mettre en œuvre les politiques d'aménagement de leur territoire.

La mission d'observatoire foncier s'est achevée en 2018.



Suivi des démarches et dynamiques supra communautaires

SRADDET

En février 2017, la Région Normandie a lancé l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). En tant qu'EPCI, et notamment établissement porteur d'un SCoT, la Communauté de Communes Roumois Seine est associée à l'élaboration du SRADDET. Outre sa participation aux réunions de concertation, Roumois Seine contribue au SRADDET via les réflexions et travaux menés à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine.

Voirie

Le service voirie est mobilisé pour l'entretien des voiries communautaires et de leurs accotements. Une planification des investissements contribue à assurer une pérennité. L'ensemble des agents est également affecté à l'entretien des espaces verts, et aux chemins de randonnée sur l'ensemble du territoire. De même, afin de donner un cadre à l'entretien et à l'investissement en matière de voirie sur le territoire de la Communauté de Communes Roumois Seine, il existe un règlement général de voirie qui pose les règles, entre autres activités, de la gestion hivernale des routes et du fauchage des accotements.



Par ailleurs, leur polyvalence les amène également à assurer différentes demandes comme l'utilisation du matériel à des fins logistiques, à gérer les demandes des utilisateurs en matière de matériel de manifestations, à assurer les livraisons et le repliement du matériel de logistique.

De même, 2 campagnes de fauchage des accotements sont faites au mois de mai/juin et au mois d'août/septembre. Ces dernières visent à sécuriser les chaussées envahies par les herbes hautes mais aussi à participer aux réunions de préparation des différentes manifestations organisées sur le territoire.

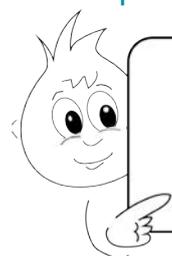
Les tâches sont intégralement réalisées en régie pour la partie qui concerne l'entretien. Seule l'activité « espaces verts » fait l'objet d'un renfort technique par un prestataire extérieur. Le service voirie regroupe donc l'ensemble des métiers nécessaires à l'utilisation des moyens matériels qui lui sont affectés (camion poids-lourd, tracteurs, tractopelle, matériel autoporté).

Quelques chiffres en 2018



Le service voirie, c'est aussi la gestion du parc matériel et automobile de l'ensemble du territoire. Pour 2018, cela a consisté à créer un « garage » situé au pôle d'Amfreville. L'entretien et les réparations du matériel « espaces verts », engins de TP, automobiles, sont pratiquement tous effectués dans ce local.

Quelques chiffres 2018



2
kangoos électriques
achetés

1
fourgon trafic
(service bâtiment)

60
véhicules/engins
en entretien



-  Collecte des Ordures Ménagères et Assimilées
-  Collecte (hors OMA) et traitement des Déchets Ménagers et Assimilés



Collecte des Ordures Ménagères et Assimilées

Pour l'année 2018, la Communauté de Communes Roumois Seine a de nouveau assuré la coordination du Groupement de commande pour la collecte des Ordures Ménagères et Assimilées. Cette mission est effectuée par un prestataire de service.

Sur l'ensemble du territoire du groupement
(Communauté de Communes Roumois Seine, ex-Intercom du Pays Brionnais et ex-Communauté de Communes Val de Risle)

Ont été collectées :

14 851 tonnes
d'Ordures Ménagères résiduelles

2 268 tonnes
d'emballages ménagers

Sur les communes de Bosnormand et St Ouen du Tilleul,
972 tonnes de déchets verts ont également été collectées en porte à porte.

Au total, le prestataire a procédé à **4017 vidages** pour un temps moyen de collecte de 8,4 heures par tournée.

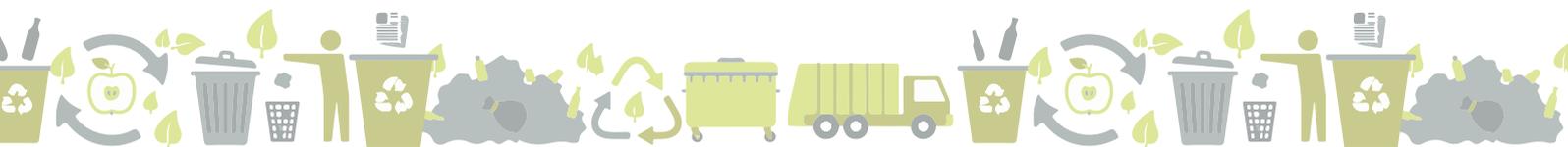
Dans le cadre des **26 circuits de collecte** (16 pour le seul territoire de Roumois Seine),
279 641 km ont été parcourus pour une consommation totale de **216 236 litres de carburant**.

Remontées d'informations quotidiennes

Pour garantir un retour terrain efficace, le prestataire transmet chaque jour à la collectivité un fichier de « remontées d'informations » qui reprend l'ensemble des anomalies détectées en collecte par ses équipages. Ainsi, 1860 signalements ont été formulés en 2018 dont 1388 liés à des refus de collecte et 472 à des problèmes techniques (nécessités d'élagage, stationnements gênants, pannes de véhicules...).

Suivi des réclamations

En 2018, un nouveau tableau de suivi des réclamations a été mis en place afin d'améliorer le suivi des réclamations. Une plateforme d'échanges a également été créée par le prestataire afin de rendre encore plus interactifs les échanges entre la collectivité et le prestataire. 160 réclamations concernant le prestataire ont été recensées et traitées (non collecte, casse de bac, défaut de propreté, comportement inapproprié...).



Collecte (hors OMA) et traitement des Déchets Ménagers et Assimilés

Ces missions sont assurées par le Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure (SDOMODE).

Les tonnages relevés sur le territoire Roumois Seine pour l'année 2018 sont les suivants :



Mode de collecte	Filière	Tonnage total année 2018
Porte à Porte	ordures ménagères	11 317,87
	tri sélectif	1 770,78
Ensemble des Déchetteries	déchets verts	8 021,75
	gazon	361,96
	branches	38,43
	gravats	4 599,44
	bois	1 548,09
	plâtre	575,48
	encombrants	1 936,20
	ferraille	917,48
	batterie	12,53
	DMS	77,55
	Huile de vidange	33,21
	gros cartons (déchèterie)	276,03
	D3E	570,16
	Pneus	43,21
Piles	4,20	
ECO DDS	75,19	
Apport Volontaire	papier	619,71
	verre	1 766,83
	gros cartons (apport volontaire)	210,11

	Ratio 2018 (kg/hab/an)	Ratio 2015 SINOE Milieu rural (kg/hab/an)
Ordures Ménagères résiduelles	217,0	207,9
Emballages (tri sélectif)	34,0	46,2
Fibreux (papiers-cartonnettes)	11,9	
Verre	33,9	36,9
Déchetteries	366,0	266,7

Bilan des performances de collecte pour quelques filières



Peu d'évolutions majeures sont à constater par rapport à l'année 2017 : les Ordures Ménagères résiduelles et les Déchets Verts sont les deux flux principaux de déchets sur notre territoire et restent supérieurs aux ratios moyens nationaux. En revanche, les résultats correspondant à la collecte en Point d'Apport Volontaire des papiers témoignent du respect des nouvelles consignes de tri relatives aux Fibreux (papiers et cartonnettes) en vigueur depuis le 1er décembre 2017.



Points Apport Volontaire

La Communauté de Communes a procédé au diagnostic des Points d'Apport Volontaire présents sur son territoire. Un recensement de l'état des colonnes a été réalisé. Suite aux nouvelles consignes de tri des fibreux instaurées fin 2017, le SDOMODE a mis à disposition des communes qui le souhaitent de nouvelles colonnes dédiées à la collecte des fibreux (papier et cartonnets).

Vente de composteurs

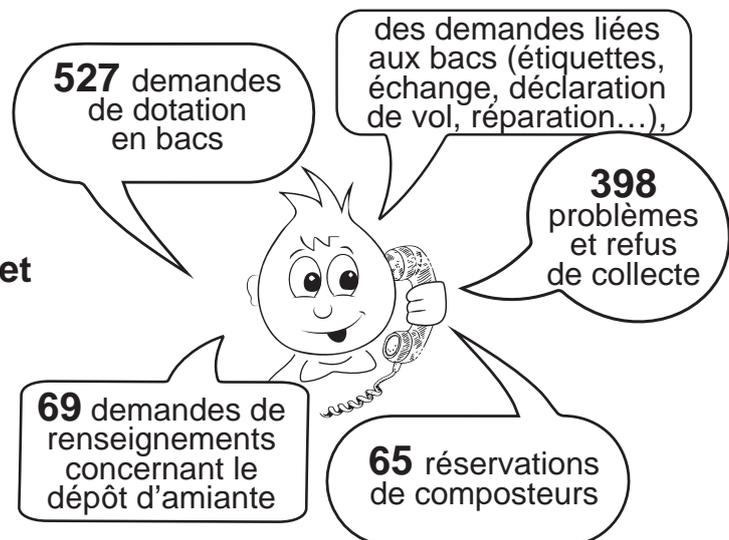


La Communauté de Communes a délibéré le 14 mars 2018 pour pouvoir revendre les composteurs en bois dont elle dispose. En 2018, 11 composteurs ont ainsi été vendus.

Le service « déchets » en quelques chiffres

Le service a traité
1 845 appels

Ces appels avaient pour objet



5 commissions « Déchets » ont été organisées

La dotation en bacs pucés s'est poursuivie sur les ex-territoires de Bourgtheroulde, Roumois Nord et Quillebeuf-sur-Seine grâce la forte implication des communes. Parallèlement à cette dotation, un important travail d'uniformisation des formulaires a été réalisé.

De nombreuses interventions sur site ont enfin été effectuées pour sensibiliser et communiquer autour des consignes de tri (RPA Bourgtheroulde, Résidence Bosroumois) ou pour solutionner un problème lié à la collecte (Routot, St Ouen de Thouberville, Bourneville Ste Croix, Bourg Achard, Bosroumois, St Samson de la Roque)



Règlement de collecte

Après étude par un groupe de travail d'élus spécialement constitué, le règlement de pré-collecte et collecte des Ordures Ménagères et Assimilées a été validé lors du Conseil communautaire du 7 juin 2018. Ce règlement précise notamment les modalités de collecte des déchets, la gestion des bacs et les dispositions et sanctions pour l'application de toutes les règles.

Matrice des coûts 2017

Un agent du service déchet a suivi les 16 et 17 avril 2018 une formation proposée par l'ADEME pour renseigner cet outil permettant de détailler, pour chaque flux de déchets, les charges et produits associés afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion. Il s'agit d'une comptabilité analytique permettant de comparer les résultats de notre collectivité à ceux d'autres collectivités présentant les mêmes caractéristiques démographiques et territoriales. Cet outil d'aide à la prise de décision permet d'identifier les pistes d'optimisation et de maîtrise des coûts et d'orienter la communication faite auprès des usagers. La matrice 2017 a été réalisée. Elle est en cours de validation auprès de l'ADEME.

Etude de faisabilité pour la mise en place d'une tarification incitative

Cette étude, financée à hauteur de 80 % par l'ADEME et la Région Normandie, a été achevée. Elle a permis de définir l'état des lieux, un diagnostic ainsi qu'un plan d'actions. Différents scénarii ont ainsi été étudiés. Compte-tenu du contexte particulier marqué par des mouvements de communes au sein du territoire Roumois Seine mais aussi de la fin proche du marché actuel de collecte des OMA, la mise en place effective de la tarification incitative n'est pas envisagée à court terme. Le projet n'est cependant pas abandonné ; il sera repris dès que le contexte le permettra.

A noter que la Communauté de Communes Roumois Seine est intervenue lors d'une journée technique régionale dédiée à la tarification incitative le 8 février 2018.



Avis d'urbanisme

Dans le cadre de l'instruction des demandes d'urbanisme, le service « Déchets » apporte un avis technique. Cet avis permet de vérifier la compatibilité des projets des pétitionnaires avec la collecte en porte à porte des Ordures Ménagères et Assimilées. Le cas échéant, une solution est étudiée pour que le service puisse être effectué dans les meilleures conditions possibles. En 2018, 277 expertises ont été réalisées.





 Assainissement collectif

 Assainissement non collectif

Assainissement collectif

Le contrat d'affermage avec la SAUR pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement collectif s'est achevé fin 2018. Une négociation de fin de contrat a eu lieu au cours du deuxième semestre de l'année 2018 pour conclure, dans les meilleures conditions, ce contrat qui avait débuté en 2006. Parallèlement, une consultation a été réalisée pour retenir un prestataire pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement collectif à compter du 1er janvier 2019. La Communauté de Communes Roumois Seine exerce depuis sa création la compétence assainissement collectif sur une partie de son territoire. Elle devra en conséquence l'exercer à l'échelle de l'ensemble de son territoire à compter du 1er janvier 2020. Pour anticiper cette évolution, un bureau d'étude a été missionné pour réaliser un bilan du fonctionnement des services assainissement afin que soient étudiées en 2019 les différentes possibilités d'organisation du service à l'avenir. Parallèlement, le service assainissement de la Communauté de Communes est d'ores et déjà associé à l'ensemble des études réalisées par les communes et syndicats aujourd'hui compétents en assainissement collectif.

Quelques chiffres en 2018 (données RAD 2018)

- 911 abonnés au service
- 55 984 m³ facturés dans l'année
- 26,47 tMS de boue produite
- 16,28 km de réseaux dont 3,20 ml hydrocurés en 2018
- 5 postes de relèvement
- 3 stations d'épuration



Le montant des redevances en 2018

- Part collectivité : 3 €/m³
- Part exploitant : 1,80007 €/m³

Projet de construction d'une nouvelle station d'épuration à Bourneville Ste Croix



Le démarrage du chantier de construction d'une nouvelle station d'épuration à Bourneville Ste Croix n'a pas pu démarrer au printemps 2018 comme cela était programmé. En effet, le démarrage du chantier a été différé d'une année car un diagnostic archéologique a dû être réalisé au préalable dans le cadre du projet de zone d'activités.

Assainissement non collectif



Lors de l'année 2018, l'uniformisation de l'exercice de la compétence facultative d'entretien des installations d'assainissement non collectif a été concrétisée. Le nouveau service est ouvert à tous les usagers du service alors qu'il se limitait auparavant, sur une grande partie du territoire de la Communauté de Communes, à entretenir les installations qui avaient été réhabilitées par celle-ci. Tous les usagers qui le souhaitent peuvent désormais demander au SPANC de faire intervenir un prestataire pour l'entretien de leur installation. Des formulaires sont pour cela disponibles auprès du service ou téléchargeables sur le site de la Communauté de Communes. Une plaquette d'information et de conseil concernant ce service est également disponible sur le site.

La périodicité de l'entretien préventif d'une installation d'assainissement non collectif dépend de l'usage réel de celle-ci. C'est pourquoi le SPANC a équipé ses techniciens d'appareil de mesure du niveau de boues pour que ceux-ci puissent aider les usagers à déterminer la fréquence d'entretien nécessaire et ainsi leur éviter des dépenses inutiles.

Quelques chiffres en 2018



Les techniciens du SPANC ont réalisé :

- 112** contrôles de conception
- 130** contrôles de réalisation
- 272** contrôles périodiques de bon fonctionnement des installations
- 288** contrôles périodiques de bon fonctionnement préalable à une vente



Par ailleurs, 25 courriers de réponses à des usagers ont été émis pour répondre à leurs interrogations concernant le service. Le service a également été consulté dans le cadre de près de 400 demandes d'autorisation d'urbanisme. Le service utilise désormais un logiciel métier de type S.I.G. lui permettant d'informatiser, de sécuriser et d'optimiser la gestion des données.

S.P.A.N.C
ENTRETIEN MON INSTALLATION
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Un territoire, des services

Communauté de Communes Roumois Seine en Normandie

Le Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC) est chargé de :

- Contrôler les installations d'assainissement non collectif
- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place et l'utilisation de leur installation d'assainissement non collectif. Dans ce cadre, la Communauté de Communes propose un service entretien aux usagers

Pourquoi proposer ce service ?

Les élus de la Communauté de Communes ont souhaité que le S.P.A.N.C. exerce la compétence facultative d'entretien des installations d'assainissement non collectif.

La réalisation de l'entretien périodique des installations est fortement conseillée pour éviter tout dysfonctionnement et en améliorer la longévité.

Il s'agit d'une **intervention préventive**.

Le service proposé :

- Complète les autres services apportés par le S.P.A.N.C.
- Permet de proposer des tarifs attractifs
- Permet de garantir le respect de la réglementation concernant l'élimination et le traitement des matières de vidanges

Comment bénéficier du service

1. J'envoie une « Demande de devis » (*) au S.P.A.N.C. par courriel ou par courrier (adresses au dos du dépliant)
2. Je donne tous renseignements utiles à l'élaboration du devis au vidangeur lors de son appel
3. Je confirme la demande de prestation au S.P.A.N.C. en lui transmettant un « Bon de Commande » signé

(*) Formulaire de demande téléchargeable sur le site internet de la Communauté de Communes dans la rubrique : roumois-seine.fr - Vivre sur le territoire - Assainissement - SPANC

CONSEILS D'ENTRETIEN

Ventilation Primaire
Ventilation Secondaire

Mémo

Le tableau ci-après synthétise les principales actions à mener périodiquement.

Références schéma	Éléments à surveiller	Que faire ?	Périodicité conseillée
1	Séparateur à graisse (s'il y en a un)	Retirer les graisses et les évacuer avec les ordures ménagères	Tous les 3 à 6 mois
2	Fosse toutes eaux	Faire vidanger par une entreprise agréée	Suivant le niveau de boue
3	Préfiltre (souvent intégré à la fosse)	Nettoyer / Remplacer les éléments filtrants, si nécessaire	Tous les 6 mois
4	Pompe de relevage	Nettoyer la pompe et les parois du poste	Tous les 6 mois
5	Regards avant traitement	Vérifier le bon écoulement / Enlever les dépôts éventuels	Tous les 6 mois
6	Regards de bouclage (en bout d'épandage)	Vérifier l'absence d'eau	Tous les 6 mois
7	Exutoire	Vérifier le bon écoulement	
	Microstation	Respecter les consignes du fabricant	

Ruissellement



-  Programme d'Aménagement Groupé et Intégré des Mares (PAGIM)
-  GEMAPI
-  Avis d'urbanisme
-  Visites sur site et avis techniques



En 2018, 3 commissions « Ruissellement » ont été organisées.

Programme d'Aménagement Groupé et Intégré des Mares (PAGIM)

Ce programme, soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Département de l'Eure, a pour but de réhabiliter et de restaurer les mares publiques du territoire de l'ex Communauté de Communes de Quillebeuf sur Seine. En 2018, la Communauté de Communes a missionné un laboratoire pour effectuer l'analyse des sédiments des mares concernées. L'objectif de cette étude était de définir le mode de traitement des boues issues du futur curage des mares.



GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

La loi attribue la compétence GEMAPI de manière obligatoire aux EPCI depuis le 1er janvier 2018. La Communauté de Communes peut déléguer ou transférer cette compétence à des groupements de collectivités (syndicats mixtes) pour assurer la conception et la réalisation des aménagements à l'échelle des bassins hydrographiquement cohérents. Un groupement de commandement composé des Départements de l'Eure et de la Seine Maritime a lancé une étude de gouvernance pour la mise en œuvre et la coordination de la GEMAPI à l'échelle de l'axe Seine-Aval normand. L'objectif de cette étude est d'aboutir à une organisation territoriale cohérente et adaptée à la gestion du fleuve dans les domaines relevant de la GEMAPI et du hors GEMAPI. Le groupement retenu a réalisé l'état des lieux et le diagnostic et commencé en décembre 2018 l'analyse technico-économique et juridique ainsi que la proposition de premiers scénarii.

Avis d'urbanisme

Dans le cadre de l'instruction des demandes d'urbanisme, le service « Ruissellement » apporte un avis technique. Cet avis permet de s'assurer que le projet n'aggrave pas le fonctionnement hydraulique existant. Il s'inscrit dans les actions préventives mises en place par la collectivité pour réduire le risque « inondation » lié aux écoulements superficiels.

D'avril à décembre 2018,

277 expertises ont été réalisées
pour un temps consacré de **92 heures**

Visites sur site et avis techniques

En 2018, 49 visites de terrain ont été effectuées. Elles avaient essentiellement pour but de recenser les dysfonctionnements hydrauliques constatés afin de les intégrer dans de futurs programmes d'aménagement. Un avis technique a également été apporté.

Petite Enfance, Enfance & Jeunesse



-  Les multi-accueils
-  Les relais assistantes maternelles
-  Les pôles Enfance
-  Les accueils Jeunesse
-  Les actions collèges & projets Jeunes

Petite enfance

Les multi-accueils

Ils accueillent des enfants de 3 mois à 5 ans révolus afin de permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale. L'équipe éducative contribue au développement harmonieux des enfants en favorisant progressivement leur socialisation et leur autonomie. Au quotidien, l'équipe veille à diversifier les propositions éducatives, en fonction des capacités, des besoins et des envies des enfants.



Des activités motrices, de manipulation, de découverte, des jeux collectifs, et autres expériences sensorielles sont quotidiennement mises en place afin de permettre à chacun d'explorer son environnement à son rythme et en toute sécurité. Une attention particulière est portée à

la prise en charge individuelle au sein du groupe. Les enfants sont invités à faire sans contrainte et dans le respect de leur rythme de développement.

Bourg Achard

En 2018, 80 enfants ont fréquenté l'établissement Petite Enfance. Tous les événements annuels ont été honorés : galette des rois, grand carnaval, chasse aux œufs, kermesse, Semaine du Goût, fête de la sorcière, spectacle et ateliers parents/enfants de Noël. En plus de ces temps forts, une intervenante de l'école de musique vient 1 fois toutes les 6 semaines proposer un temps d'éveil musical aux enfants accueillis et un partenariat s'est créé avec la médiathèque de Bourg Achard.

St Ouen de Thouberville

En 2018, 34 enfants ont fréquenté l'établissement. Les enfants ont participé aux mêmes événements et aux différents éveils culturels que le public de Bourg Achard. Des actions parentalité ont complété le programme : mascotte « Raoul » se baladant de famille en famille au gré des week-ends, l'armoire à dons de jouets et de matériel de puériculture, l'arbre à doudou collaboratif pour l'association Emmaüs.

Grand Bourgtheroulde

En 2018, les demandes de pré-inscription ont augmenté, soit 51 dossiers à l'étude pour les commissions d'attributions des places pour 2018 et 2019 (45 en 2017). Un nouveau système d'information en lien avec la mise en place du guichet unique s'opère, des réunions d'échanges sur les différents modes de garde ont été instaurées avant chaque commission (3 en 2018). Ces réunions sont animées par l'animatrice du Relais des Assistantes Maternelles, une directrice du multi-accueil et une assistante maternelle. Il y a eu une diminution du nombre d'enfants inscrits sur 2018 (par rapport à 2017) car il y a eu moins de demandes d'accueil en occasionnel (halte-garderie), mais il y a aussi eu une augmentation du taux de fréquentation significative. Diverses sorties & partenariats ont animé l'année : bibliothèque, sortie à la caserne des pompiers, à l'école maternelle, visite de la serre du collège de Bourgtheroulde, soirée familles...

Les Monts du Roumois & Bosroumois

Fréquentation aux Monts du Roumois : 20 places (soit environ 40 enfants accueillis en 2018) et à Bosroumois : 13 places (soit environ 21 enfants accueillis en 2018).

Les temps forts de l'année : partenariat avec l'ALSH des Monts du Roumois, visite à pied à la Chèvre Rit des Monts du Roumois, sortie au Domaine d'Harcourt, barbecue, spectacle musical...

Les Relais Assistants Maternels (R.A.M)

Grand Bourgtheroulde

143 assistants maternels sont comptabilisées sur ce secteur, 55 d'entre eux fréquentent le R.A.M (71 assistants maternels depuis le 1^{er} septembre) et 28 participent aux ateliers.

Une matinée récréative en collaboration avec les assistants maternels sur le thème de Noël a été proposée aux parents et aux enfants afin de découvrir le travail fait par les professionnels de la petite enfance. Les soirées & réunions à thème : le jeu et les écrans.

St Ouen de Thouberville

Quelques chiffres

-  **192** assistants maternels sur le territoire
-  **169** assistants maternels en activité
-  **81** assistants maternels fréquentent les ateliers du relais
-  **8** assistants maternels par atelier
-  **197** rendez-vous famille réalisés dans le cadre des permanences avec le guichet unique
-  **47 %** des assistants maternels participent aux ateliers en moyenne

Relais de St Ouen de Thouberville : **121,24 heures** d'ouverture par mois

Relais de Routot : **162,37 heures** d'ouverture par mois

Les ateliers, les temps forts, le partenariat

Au cours des ateliers sectorisés (1/15 jours), l'objectif principal est le plaisir de l'enfant mais jamais la réalisation ou la création. Des séances au sein des médiathèques ainsi qu'un atelier adulte couture sont proposés au public. Les ateliers communs permettent la rencontre des assistantes maternelles de secteurs différents : psychomotricité, gym, éveil musical, atelier de professionnalisation...

Au-delà des rencontres classiques, la fête de la musique, les portes ouvertes, les balades pique-nique, les spectacles à la médiathèque et les réunions thématiques viennent nourrir les temps de convivialité et d'échanges.

La participation des enfants des multi-accueils aux ateliers d'éveil du Relais a permis un travail entre les professionnels de l'accueil collectif et celui de l'accueil individuel, d'échanger autour des pratiques avec le jeune enfant et sa famille. Il s'est créé sur le secteur, au fil du temps, des relations de travail intéressantes et constructives avec de nombreux partenaires et institutions : PMI, école de musique et association de gym, Médiathèques de Bourg Achard et de Routot.

Le guichet unique et Monenfant.fr

Le relais de Routot offre depuis 5 ans, aux familles du secteur de Routot / St Ouen de Thouberville, le guichet unique. 86 entretiens ont permis depuis 2017 d'apporter des réponses personnalisées aux demandes et questions très variées. Le relais propose également via le site de la CAF monenfant.fr la mise en ligne des disponibilités des assistants maternels et un service de demande de mode de garde en ligne (site en cours d'amélioration). Une plaquette de présentation du service petite enfance a été réalisée pour guider les familles dans leurs démarches.

Amfreville la Campagne

Le RAM d'Amfreville compte **163 assistants maternels** dont **61 qui fréquentent les ateliers**.
Les temps forts de l'année : rendez-vous traditionnels, spectacles, sorties au centre équestre, au jardin des oiseaux, visite d'une caserne de pompiers, cueillette de fraises...

Le thème de la bientraitance a été traité avec l'intervention de la Mutualité Française. Une initiation aux gestes d'urgences pédiatriques et une animation par un pompier ont eu lieu afin d'impulser les bons réflexes face aux situations d'urgence. Des formations continues organisées par l'IFEN du Havre labélisé par IPERIA ont complété les connaissances. La formation continue des assistants maternels leur a permis de se former, d'évoluer dans leur métier, de rencontrer des collègues, de partager leur expérience, de valoriser leur pratique et d'acquérir de nouveaux outils de professionnalisation.

Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents (REAAP)

4 tables du dîner ont eu lieu à Amfreville la Campagne sur les thématiques suivantes :

- « Depuis que je suis parent, ce n'est plus pareil »
- « Et si on se disait de belles choses sur nous et nos enfants ! »
- « Le top des 10 clichés sur la famille »
- « Qu'ils soient petits, grands ou gros, comment réagir face aux mensonges ? »



Enfance

Le service enfance est l'un des plus gros services de la Communauté de Communes en terme d'effectifs. Pour chacun des accueils, il s'efforce de répondre aux besoins des parents en proposant des accueils de qualité, adaptés à l'enfant, à ses attentes et à ses besoins. Les directeurs mettent en place des projets pédagogiques en équipe pour accueillir les enfants en toute sécurité, les éveiller, les émerveiller et les accompagner.

Le service enfance est découpé en 3 pôles : Pôles est, ouest et central.

Pôle central

Il compte

13 accueils périscolaires



Moyenne des enfants accueillis sur les périscolaires

Bosgouët :	12
Bouquetot :	34
Gd Bourgtheroulde :	110
Bosroumois :	80
Thénouville :	25
Caumont :	30
Espace Jeune (primaire Bourg Achard) :	50
Flancourt Crescy en Roumois :	32
Hauville :	40
Honguemare :	25
P'tit loup (maternel Bourg Achard) :	50
St Ouen du Tilleul :	38
St Ouen de Thouberville :	80

Les accueils périscolaires sont un lieu de détente et de socialisation.

Ils ont pour objectifs de divertir les enfants, de leur faire découvrir des activités qu'ils ne pratiquent pas forcément à l'école ou en famille et de leur permettre de s'exprimer. C'est un endroit enrichissant où se rencontrent des enfants d'âges, de cultures, de milieux et d'origines diverses. Il est important de faire de ces différences un apport mutuel de connaissances, de compétences, au travers d'activités favorisant la motricité, l'éveil, la créativité et l'autonomie des enfants.

Il est composé de 5 accueils de loisirs : St Ouen de Thouberville, Bourg Achard (2 espaces), Grand Bourgtheroulde et Bosroumois qui ont pour objectifs de contribuer à l'épanouissement physique, culturel de l'enfant, de développer et sensibiliser à la notion de respect au sens large du terme. Ils ont aussi pour objectif d'impliquer les enfants dans l'organisation de certaines activités afin qu'ils deviennent acteurs de leurs loisirs.

Moyenne des enfants accueillis sur les accueils de loisirs

Session	Grand Bourgtheroulde	Bourg Achard		St Ouen	Bosroumois
		Espace Jeune	Colombier		
Hiver	60	40	20	60	41
Printemps	70	40	25	70	55
Juillet	80			90	70
Août	70	65	33		50
Automne	75	42	20	60	50

Faits marquants de l'année pour le pôle est et le pôle central



- 🎯 Travail sur les différences à travers des courts métrages et des supports vidéo réalisés avec et par les enfants : un film en stop motion et un clip vidéo lié à une chanson apprise par les enfants
- 🎯 Participer au festival du jeu de Louviers
- 🎯 Projet sur le thème du Moyen Age et la légende d'Arthur
- 🎯 Travail sur l'écocitoyenneté, les métiers
- 🎯 Découverte de partenaires locaux : chèvrerie de Bosguerard, ludothèque de St Aubin
- 🎯 Inter-centres entre Bosroumois, Grand Bourgtheroulde, St Ouen de Thouberville, Bourg Achard, Amfreville, St Pierre du Bosguérard et Les Monts du Roumois.

Pôle est

(secteurs Monts du Roumois, Amfreville, Thuit de l'Oison, St Pierre des Fleurs, St Pierre du Bosguérard) L'objectif a été de permettre aux enfants de devenir autonomes, d'apprendre la musique, de participer à des ateliers numériques, de se cultiver... Aussi, l'action au plus près des familles a été une priorité.

Pôle ouest

Après une année 2017 consacrée à la réorganisation due à la fusion, l'année 2018 a été l'occasion de se plonger dans les projets et les évolutions des fonctionnements. Ainsi, l'accueil de loisirs de Quillebeuf a amélioré le cadre d'accueil pour les familles et les enfants, plus structuré et chaleureux. L'accueil de Routot a fait évoluer sa cour d'accueil, son coin jardin et son patio. Toutefois, la fin d'année fut très mouvementée au regard des communes qui ont fait le choix de quitter Roumois Seine. Malgré tout, beaucoup de formation en interne a permis de remettre en cause les pratiques et ainsi faire avancer les accueils dans une démarche éducative.

Effectifs accueils périscolaires et TAP

Site	Nombre d'enfants inscrits	Moyenne de Fréquentation Matin	Moyenne de Fréquentation Soir
Routot	116	20	28
Etreville	118	40	34
Rougemontier	84	37	30
Bourneville	73	40	38
Trouville la Haule	48	14	25
Sainte Opportune la Mare	58	24	26
Bouquelon	67	25	29
Quillebeuf sur Seine	65	18	18
TAP St Aubin sur Quillebeuf	48		30

Effectifs des accueils de loisirs

Site	Moyenne de fréquentation des mercredis	Moyenne de fréquentation des petites vacances	Moyenne de fréquentation des vacances d'été
Routot	50	48	80
Quillebeuf	50	40	35
Bourneville	Fermé	Fermé	30

Le club CPN : Connaître et Protéger la Nature

Le club CPN a sensibilisé les enfants à la nature et à l'environnement. Mené par une animatrice diplômée BAFA, soutenue par d'autres services de la collectivité. Le but est de permettre d'apprendre de nombreuses choses sur la faune, la flore et les petites bêtes tout en s'amusant. Ce Club, attaché à l'accueil de loisirs des mercredis, rencontre un grand succès.

Séjours d'été

3 semaines de séjours :

Ferme pédagogique, base de loisirs, équitation et mer.

14 départs

des séjours de 5 jours et de 3 jours ont été organisés.

**Sur les 220 places ouvertes,
212 enfants ont participé aux séjours.**



Jeunesse

L'année 2018 a été l'année de la mise en application de la nouvelle tarification au 1er janvier pour le public : 25€/trimestre. L'équipe a poursuivi son processus d'harmonisation déjà enclenchée au cours de la première année de fusion.



Les accueils

Sur l'ensemble des accueils, une baisse de fréquentation a été constatée sur les périodes de vacances et la mobilisation des jeunes reste très difficile sur les temps d'actions délocalisées.

A cela plusieurs raisons :

- ⊗ Les adolescents ne peuvent plus être accueillis en accueil périscolaire alors que les horaires ont été modifiés
- ⊗ La modification des tarifs semble représenter un frein à l'inscription pour certaines familles
- ⊗ Une réduction du nombre de navettes de ramassage
- ⊗ Certains ex territoires accueillait des jeunes de niveau CM2, ce qui augmentait les effectifs. Ce sont maintenant uniquement les collégiens qui peuvent fréquenter le secteur jeunesse
- ⊗ Les passerelles qui pouvaient avoir lieu précédemment n'ont pas été reconduites en attendant d'avoir une structuration et une harmonisation plus aboutie
- ⊗ Un renouvellement de public est en cours
- ⊗ Une identification des référents jeunesse à renforcer
- ⊗ Des actions délocalisées avec des lieux d'intervention parfois peu pertinents
- ⊗ Les temps dits de « consommation » sont les temps faisant venir le public en action délocalisée

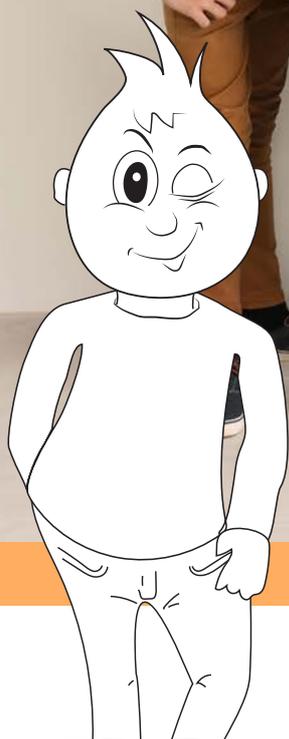
Les actions collège

Les actions au sein des collèges sont appréciées à la fois des jeunes mais aussi par les équipes éducatives. Cette expérience facilite l'identification des référents auprès des adolescents et ces derniers sont pleinement acteurs des projets proposés (lutte contre le gaspillage alimentaire, projet vidéo, projet autour du savoir vivre ensemble, ludothèque éphémère...). Un travail de coéducation s'amorce progressivement au fil du temps avec les enseignants, les assistants d'éducation, documentalistes...



Les projets jeunes

Les actions projets jeunes ont deux objectifs, d'une part étoffer l'offre des accueils en lien avec les structures, d'autre part développer l'initiative d'actions en faveur des jeunes adultes de 16 à 25 ans sur l'ensemble du territoire. Pour cette première année du secteur jeunesse, les actions inter'jeunes (temps forts) fonctionnent et sont appréciées du public car ce sont des temps à la marge. En revanche, d'autres actions rencontrent plus de difficultés à mobiliser le public (stage Youtube). L'animateur en charge de ce projet a été contacté par plusieurs familles (une douzaine) portant un intérêt pour ce type de stage. Le tarif de 90 € semble avoir été le frein pour mobiliser plus pleinement le public.



L'équipe & le partenariat

Les formations proposées à l'équipe sont les temps de formation que les partenaires institutionnels organisent mais également le CNFPT. Cette année, l'équipe a participé à une formation sur l'utilisation des outils numériques et l'intégration de ces outils dans les accueils et un autre temps « comment fidéliser les jeunes par une pédagogie adaptée ? ».

Le numérique est un axe à privilégier dans les axes de travail de l'équipe. Le public est « ultra connecté ». C'est une caractéristique que l'équipe ne peut pas occulter. Pour la session des vacances d'automne, un partenariat avec l'animateur numérique de la collectivité a permis de mettre en place des actions qui ont permis aux référents de bénéficier d'apports de connaissances sur le numérique. Cet axe a eu plusieurs objectifs pour les jeunes mais également pour l'équipe qui a pu s'interroger et découvrir la réalité virtuelle lors d'une sortie dans un parc dédié à cette spécialité. Cette démarche a permis à l'équipe de s'interroger plus concrètement sur la place du numérique, l'usage des jeux vidéo, la réalité virtuelle, la place du smartphone, les réseaux sociaux...

Un travail de partenariat est actif avec le service enfance (renfort encadrement, projets, actions), l'animateur numérique (accompagnement au numérique par le ludique, Technocom, le service communication (travail en direct pour adapter la communication au public). L'association Z-gen (stage YouTube, convention location matériel), la Mutualité Française Evreux, la Passerelle de Pt Audemer (tournoi de foot en salle en juillet), la Mission Locale, la MJC de Montfort/Risle ont été des partenaires du secteur jeunesse au cours de ces différents projets.

En résumé

Le travail d'harmonisation est toujours en cours. Les différentes pratiques et héritages de fonctionnement de 4 ex territoires sont toujours présents. Néanmoins, il est impossible de calquer un seul et même fonctionnement pour l'ensemble du territoire, mais il doit permettre à l'équipe d'avoir un cadre commun. Progressivement, le secteur jeunesse s'inscrit de plus en plus dans le paysage avec une compréhension de son fonctionnement qui devient meilleur pour les familles. Le secteur jeunesse pose ses bases de développement avec une équipe qui cerne de mieux en mieux son rôle d'un point de vue pédagogique. Le maillage entre les différentes périodes d'animations et types d'animations (collège) s'enclenche.

Des améliorations sont à apporter pour les projets : mobiliser davantage de jeunes avec un volet pédagogique «prévention». Le tarif a semblé dissuader les familles.

Les supports de communication « réseaux sociaux » doivent être développés en parallèle des outils de communication classiques (format papier, mailing...). Le secteur jeunesse doit être le reflet du public qu'il accueille.



Transports scolaires



Les élus de Roumois Seine ont adopté en réunion communautaire le 20 décembre 2018, dans ses compétences facultatives de la Mobilité, « la gestion des transports scolaires à destination des collèges du territoire par délégation de compétence de la Région Normandie et/ou par convention avec des autorités organisatrices de transport ».

Roumois Seine devient organisateur délégué par convention de délégation de la Région Normandie depuis le 1er janvier 2019 pour la durée du marché de 9 ans (36 mois reconductibles 2 fois) depuis septembre 2015. La Région est le seul attributaire du marché et la collectivité doit respecter les modalités, il détermine le plan des transports avec l'AO2.

En début de chaque année scolaire, la Communauté de Communes doit informer le service des Transports Publics Routiers de l'Eure des modifications horaires d'établissements, des effectifs ou de l'évolution de la sectorisation des établissements scolaires.

La compétence transport était organisée différemment dans chaque ex collectivité de Roumois Seine ; la majorité des collectivités ont délégué la compétence sauf l'ex Communauté de Communes Roumois Nord.

- 🌐 sur le secteur Roumois Seine (ex Communauté de Communes Quillebeuf sur Seine), la compétence est déléguée par convention à la Communauté de Communes Pont Audemer Val de Risle
- 🌐 sur la Communauté de Communes Roumois Seine (Communauté de Communes Bourgtheroulde Infreville), la compétence est déléguée au SIVOS de Bourgtheroulde
- 🌐 sur la Communauté de Communes Roumois Seine (ex Communauté de Communes Amfreville la Campagne) la compétence est déléguée à la Région Normandie sauf le SIVOS de l'Oison (circuit primaire délégué à la collectivité)

Cette disparité d'organisation implique une inégalité dans la répartition des coûts de transport et impacte sur les participations familiales. Pour cela, la Région Normandie proposera en 2019 plusieurs travaux d'harmonisation pour définir de nouvelles modalités d'organisation du transport scolaire.

Les transporteurs et co-traitants du marché de la Région Normandie sur le Roumois :

- 🌐 VTNI Caudebec les Elbeuf
- 🌐 Les Cars Adrien le Bosc Roger en Roumois
- 🌐 VTNI Corneville sur Risle

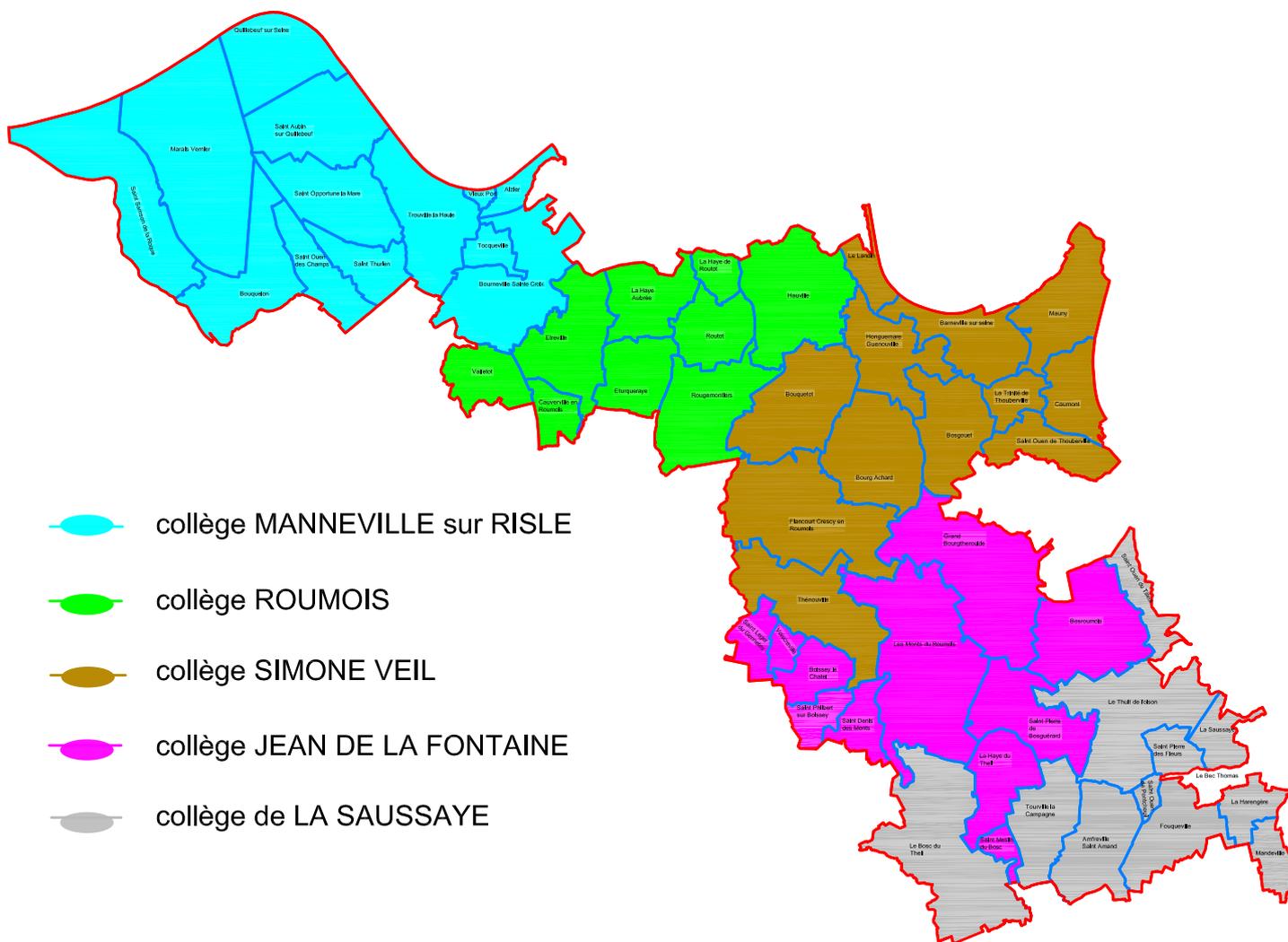


La collectivité Roumois Seine a assuré le transport de :

- 🚗 **1 659 collégiens** sur 24 circuits Collège Simone Veil, Collège du Roumois et Collège Jean de la Fontaine
- 🚗 **80 lycéens** sur le secteur de Grand Bourgtheroulde pour les Lycées de Pont Audemer et Brionne
- 🚗 Inscription au transport de **364 élèves de primaire** (régie de transport et SIVOS) sur 17 circuits

Par délégation, le transport de :

- 🚗 **283 collégiens et 117 lycéens** sur 14 circuits Collège de Manneville sur Risle et les établissements de Pont Audemer sur le secteur de Quillebeuf
- 🚗 **542 collégiens et 241 lycéens** sur 11 circuits pour le Collège André Maurois de la Saussaye et les lycées d'Elbeuf
- 🚗 **347 lycéens et 17 collégiens** sur les lignes 560 pour les établissements de Pont Audemer sur le secteur de Bourg Achard



Le transport des élèves de maternelle nécessite pour des raisons de sécurité et de responsabilité, la présence constante d'un accompagnateur à l'intérieur du véhicule. Les accompagnateurs sont pris en charge par les regroupements scolaires « SIVOS » et la Régie de transport sur les circuits primaires de la CDC Roumois Seine.

Sports & vie associative

Le service a eu en charge la gestion et l'entretien des équipements sportifs communautaires suivants :



Pistes

Athlétisme à Routot
Roller à Boissey le Châtel



Dojos

Gymnase Eric Dransart à La Saussaye
Gymnase Dannetot à Bourg Achard
Gymnase à Routot
Gymnase Jacques Anquetil à Bosroumois



Tennis

Tennis plein air à Gd Bourgtheroulde & St Ouen du Tilleul
Tennis couverts à Gd Bourgtheroulde, Bosroumois & Routot



Stades

Football, rugby & tir à l'arc au Thuit de l'Oison (Thuit Signol)
Football à St Pierre des Fleurs
Football au Thuit de l'Oison (Thuit Anger)
Football au Bosc du Theil (Gros Theil)
Football René Berthelot à Saint Ouen du Tilleul
Football à Boissey le Châtel
Football synthétique à Routot



Gymnases

Gymnase Michel Gomez à St Pierre des Fleurs
Gymnase Jean Gachassin au Thuit de l'Oison
Gymnase Eric Dransart à La Saussaye
Gymnase Pierre Dannetot à Bourg Achard
Gymnase du Roumois à St Ouen de Thouberville
Gymnase à Routot
Gymnase Colette Besson à Boissey le Châtel
Gymnase Bruno Benedetti au Gd Bourgtheroulde
Gymnase Jacques Anquetil à Bosroumois



La nouvelle organisation du service au niveau de la gestion des équipements sportifs a permis d'optimiser la mise à disposition des créneaux attribués pour l'année aux associations sportives du territoire fréquentant les installations de la collectivité. Elle a contribué à satisfaire des besoins en stages, compétitions...

Le service a également en charge le subventionnement des associations sportives et doit accompagner dans la mesure du possible le monde associatif dans les différents projets.

Subventions

Pour l'année 2018, un copier/coller des années précédentes a été réalisé au niveau du subventionnement associatif. Un règlement d'attribution des subventions aux associations sportives avec des critères équitables et harmonisés pour tout le territoire Roumois Seine a été rédigé puis validé par le conseil communautaire. Suite à l'absence de vote du budget primitif 2018, ce règlement a, par la suite, été suspendu.

Formation

Une formation a été proposée aux bénévoles et dirigeants des associations dans le but de les guider sur l'organisation d'une association. Les thèmes suivants ont notamment pu être abordés : les statuts, le budget, les droits et devoirs, les ressources, la législation...

Cette formation menée par le référent vie associative était limitée à 20 participants ; ces derniers ont véritablement apprécié les échanges et sont repartis avec un certain nombre d'outils et d'informations leur permettant de cerner encore mieux leur rôle et ainsi optimiser le fonctionnement de leur association.

Evénements

Le Sport ma santé



Il s'est déroulé du 31 mai au 5 juin 2018, au centre Gilbert Martin à Grand Bourgtheroulde, mis à disposition par la commune sur la semaine. Cet événement destiné aux élèves de moyenne section au CM2 a regroupé 37 classes du territoire et environ 1000 élèves. Les objectifs de ce dispositif étaient de favoriser la découverte, la pratique régulière du sport et d'un bon équilibre alimentaire. Cette opération départementale, encadrée par le CDOS, regroupait 13 sites sur le département dans laquelle la Communauté de Communes Roumois Seine représente un effectif conséquent.

Ce sont également quelques 20 ateliers sur les thématiques sport et alimentation qui ont été proposés aux élèves, ainsi qu'une épreuve sportive de type relais. Un diplôme de participation, conçu par le service communication, a été offert à l'issue des journées riches d'enseignements à chacun des participants.



La fête des associations



Elle a eu lieu le samedi 8 septembre au complexe sportif Jean Gaschassin au Thuit de l'Oison et a une nouvelle fois remporté un vif succès avec plus de 40 associations et une vingtaine d'exposants pour la foire à tout. Tout au long de la journée, des animations et démonstrations ont été proposées aux 1600 visiteurs. Des tickets pass'sports ont également été proposés permettant aux enfants et adolescents de pratiquer et découvrir les stands associatifs puis repartir avec un lot offert. Une animation musicale était proposée toute la journée par l'association musicale de l'Oison (AMO). Un espace buvette et restauration mis en place par des associations volontaires a permis de proposer des formules de repas au public.



Conception de jeux



Le service des sports & de la vie associative a finalisé un projet de jeux sur le thème de l'alimentation dans le cadre du dispositif « Le sport ma santé », en coopération avec le service enfance et le service communication de Roumois Seine, sans oublier le Comité Départemental Olympique de l'Eure (CDOS 27). En effet, deux animatrices (Sandrine Colombel et Mélanie Frelet) ont conçu deux jeux qui ont attiré toute l'attention du CDOS lors des éditions 2016 et 2017.



Le service communication a alors proposé une conception graphique et le CDOS a financé la fabrication de quinze exemplaires de chacun d'entre eux dans le but de les mettre à disposition de chaque site organisateur du projet « Le sport ma santé » à l'échelle du département. Ces jeux sont régulièrement mis à disposition des écoles et des structures enfance dans le cadre de l'enseignement et des animations y compris avec les familles ; les retours sont toujours positifs.

AIDE À LA PERSONNE

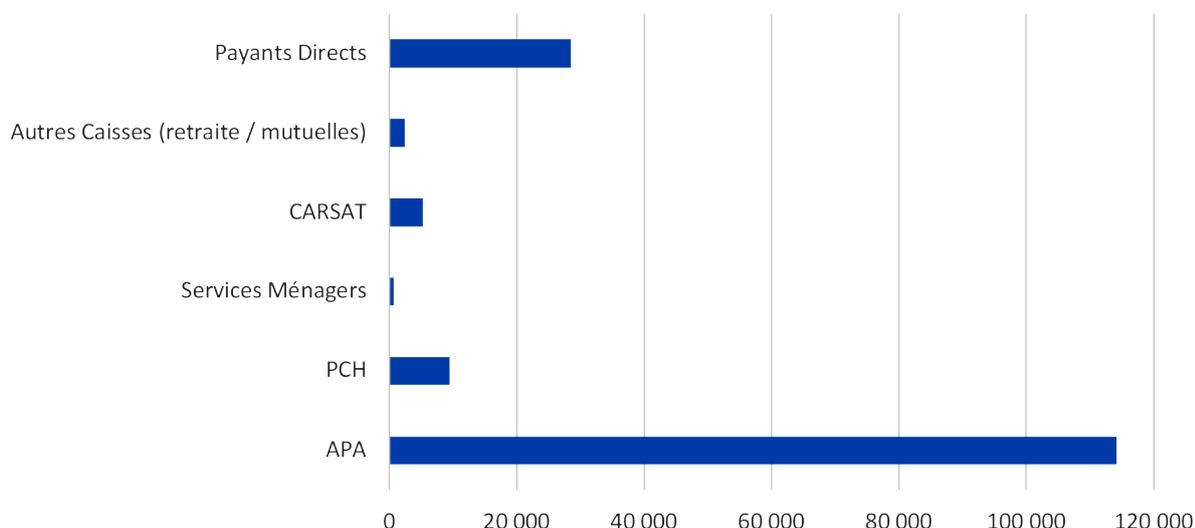


 Aide à domicile

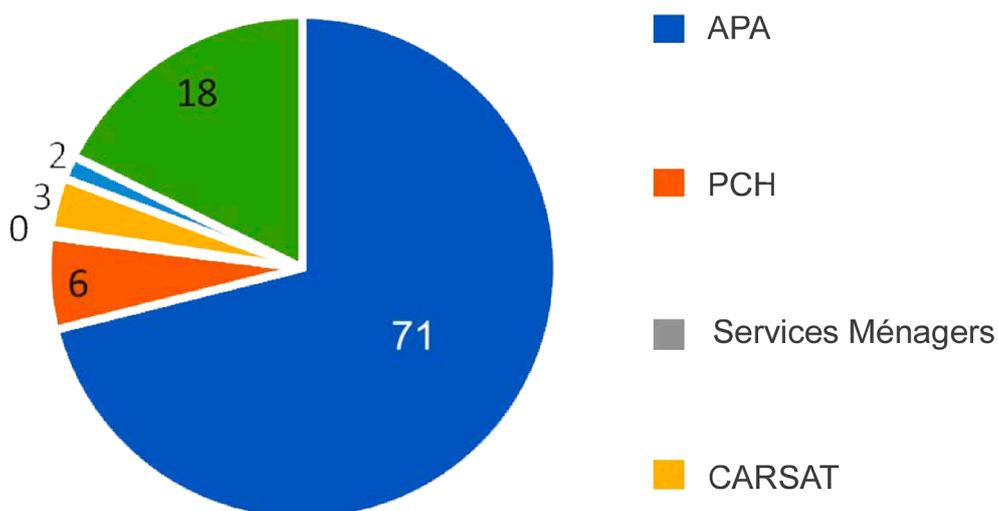
 Résidence Autonomie

Les personnes accompagnées bénéficient d'aides financières des diverses Caisses de retraite, des Mutuelles et du Conseil Départemental de l'Eure : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) pour les personnes âgées de plus de 60 ans ou Prestation Compensatoire du Handicap (PCH) pour les personnes handicapées, ou encore de l'Aide Sociale, pour les plus défavorisées. Les personnes n'ayant pas d'aides financières ou ne le souhaitant pas, sont prises en charge en financement personnel à hauteur de 18,94 € de l'heure en semaine et 21,14 € de l'heure le dimanche et les jours fériés. Ce tarif a été fixé en 2017 par délibération. Tout comme l'année précédente, la plus grande partie des prises en charge des bénéficiaires relève de l'APA (71%). Les « payants directs », personnes en financement personnel, occupent la seconde place (18%). Malgré la baisse d'activité en début d'année 2018, le SAAD a remonté peu à peu son taux de prise en charge pour finir l'année 2018 avec un nombre d'heures supérieur à celui de 2017, soit 160 605 heures.

Activité de l'année 2018 par financeur en heures
activité totale 160 605 heures



Activité année 2018 par financeur en %



Présence Verte



La Communauté de Communes Roumois Seine a signé, en septembre 2017, une convention de partenariat avec « Présence Verte », prestataire de téléassistance. Ce système d'alarme permet aux abonnés d'alerter immédiatement et/ou de trouver une écoute attentive en cas de besoin 24h/24 et 7 jours/7. La Communauté de Communes participe à hauteur de 5 € mensuels pour tous les abonnés du territoire de la collectivité. Ce partenariat s'est poursuivi en 2018, donnant toute satisfaction aux abonnés et rassurant les familles des usagers.

Le logiciel métier du SAAD

Cet outil est commun à tous les secteurs du SAAD depuis 2018

Après un gros travail d'investissement de la part de l'équipe d'encadrantes (formation à l'utilisation, ressaisie de toutes les coordonnées des bénéficiaires et des aides à domicile, mise en application de la planification, interfaçage avec le logiciel de télégestion par téléphonie), ce logiciel est devenu un moyen facilitant pour la gestion et la planification des interventions des professionnels au quotidien.

La facturation du service intégrée à ce système informatique, a été restituée au SAAD

Bien que nécessitant de nombreux ajustements en cours d'année, tant au niveau informatique, que comptable et organisationnel, l'équipe du SAAD a réussi à moyens constants à rattraper le retard de facturation de l'année pour finir à temps et donner satisfaction à l'ensemble des bénéficiaires fin 2018.

La télégestion par téléphonie

En 2017, le Conseil Départemental de l'Eure a renouvelé pour trois ans le contrat établi avec le prestataire d'un logiciel de télégestion par téléphonie. Ce mode de traçage des interventions à domicile uniformisé sur le SAAD de Roumois Seine depuis le 1er avril 2017 donne toute satisfaction pour :

-  Gérer les interventions du SAAD
-  Réaliser les salaires des agents
-  Répondre aux interrogations des bénéficiaires et de leur famille
-  Concorder avec les besoins du Conseil Départemental en matière de facturation des interventions pour l'APA, la PCH, et les Services Ménagers

Ce système informatisé permet de facturer au Conseil Départemental, la part de participation qu'ils ont accordée aux bénéficiaires.

Le Conseil Départemental se sert donc de cet outil pour :

-  Vérifier la mise en place des interventions selon les plans d'aide accordés
-  Vérifier l'activité du service
-  Se baser sur les relevés d'activité et sur les heures facturées pour :
 - Etablir le tarif fixé pour les interventions qu'ils prennent en charge au sein du SAAD
 - Verser par tranches les produits de la tarification, au regard de la facturation établie et validée par la délégation solidarité autonomie, dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

Le CPOM

Ce contrat signé avec le Conseil Départemental de l'Eure pour une durée de 3 ans nécessite de :

- Répondre à un dialogue de gestion du service tous les ans
- S'inscrire dans une démarche qualité de prise en charge et de gestion que ce soit au niveau des besoins des bénéficiaires mais aussi du personnel, en répondant aux critères de la charte qualité de service à la personne

Les partenariats

Outre le CPOM signé avec le Conseil Départemental de l'Eure, le SAAD échange avec de multiples financeurs (Carsat, diverses caisses de retraite...) et divers partenaires de la prise en charge à domicile :

- Institutions : CLIC, hôpitaux, SSIAD, divers réseaux de soins palliatifs ou unités mobiles Alzheimer...
- Partenaires libéraux : médecins traitants, infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes, prestataires de matériels médicalisés...

Ce maillage du réseau permet de répondre aux besoins sur le territoire et chacun participe à son niveau de recours et selon ses moyens, à la qualité de l'offre de service auprès des personnes fragiles et vulnérables. La Résidence Autonomie Jean Guenier de la Communauté de Communes Roumois Seine est un partenaire privilégié du SAAD pour les personnes autonomes mais ne souhaitant plus restées isolées à leur domicile.

Résidence Autonomie

La Résidence Autonomie Jean Guenier est située en centre bourg de Grand Bourgtheroulde, à proximité de la mairie et des commerces. Elle est implantée dans un cadre magnifique du parc paysager dans lequel sont aussi situés les locaux de la collectivité. Elle propose aux personnes âgées 63 T1 et 10 T2 adaptés et comprenant une cuisine équipée et une salle de bain fonctionnelle.



En 2018, avec l'intervention du service bâtiments, 14 logements ont été rénovés et remis aux normes actuelles. Cela a permis l'accueil de 13 nouveaux locataires.

La Résidence Autonomie accueille des personnes autonomes ou en légère perte d'autonomie. Elle n'est pas médicalisée mais une surveillance est assurée 24h/24h permettant au personnel d'alerter en cas d'urgence, et qui sécurise les résidents. Le service d'aide à domicile de la collectivité peut intervenir à la demande des résidents ou de leur famille.

Création du projet d'animation (intégré au projet d'établissement) en parallèle du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens). Ce projet apporte une dynamique à la Résidence Autonomie et retarde la dépendance des résidents. Des activités telles que la gym douce, l'initiation à l'informatique, la chorale... leur permettent de rester actifs et d'avoir accès aux nouvelles technologies. Un conseil de la vie sociale a été créé pour permettre aux résidents et aux familles de résidents de s'exprimer et de donner leur avis sur différents sujets (travaux, service restauration, animation...).

Numérique

Dans une société dite « de l'information » ou « de la connaissance », une maîtrise minimum des outils technologiques, compétences informationnelles pour se repérer, de même qu'un rudiment de culture générale sur le numérique, tendent à devenir des compétences nécessaires pour exercer une citoyenneté autonome, éclairée et responsable. C'est dans cette logique que Roumois Seine a décidé de créer, en mars 2018, le service de médiation numérique. De plus, la collectivité a souhaité pérenniser et amplifier les actions du Technocom, son salon des loisirs numériques.



« La médiation numérique consiste à accompagner des publics variés vers l'autonomie, dans les usages quotidiens des technologies, services et médias numériques ».

Il existe plusieurs catégories de personnes qui ne sont pas familières avec les technologies numériques, qui ignorent les services et contenus auxquelles elles permettent d'accéder, qui peinent à s'adapter aux évolutions rapides des matériels, au point de se trouver défavorisées, voire handicapées, dans leur vie quotidienne, du fait de leur manque d'autonomie dans l'usage de ces outils.

Parallèlement, le jeune public bercé par ces technologies se doit d'être guidé pour bien grandir dans ce monde connecté. Accompagner ces personnes vers l'autonomie dans ce nouvel environnement où la communication humaine est de plus en plus souvent médiatisée (« passant par des systèmes communicants ») est un véritable enjeu de société : un enjeu d'équité.

Le fossé numérique, qui caractérise les disparités d'accès et d'utilisation de l'informatique et de l'internet, prend 3 dimensions



GÉNÉRATIONNEL
en fonction de l'âge

SOCIAL
selon le niveau de revenus

CULTUREL
selon le niveau d'instruction

Au cours de l'année 2018, un diagnostic sur les pratiques numériques de notre territoire a été mené.

L'analyse de ces constats a permis de déterminer des objectifs et des plans d'actions visant à :

Injecter de la culture numérique auprès des services à la population

Plusieurs actions intitulées « parcours du citoyen numérique » furent menées en Accueil Collectifs de Mineurs afin de sensibiliser sur des notions de protection de données, d'identité numérique, de fake news... La salle multimédia de la Résidence Autonomie Jean Guenier a réouvert ses portes avec à la clé des séances d'initiation à l'informatique menées entre avril et juin.

Mutualiser les moyens numériques de la collectivité

Un catalogue de ressources partagées est disponible pour les agents. Il permet aux services et aux structures enfance et/ou jeunesse d'emprunter ordinateurs, consoles, tablette... pour créer de l'animation/formation. De nombreux sites l'utilisent déjà. Plus de 25 fiches emprunts ont déjà été enregistrées.

Tisser des réseaux d'acteurs du numérique, inscrire Roumois Seine dans des projets numériques institutionnels

Affiliation aux collectifs Pédagojeux, Internet sans crainte, E-Enfance, Parentalité et Numérique CAF, CANOPE...

Pérenniser et amplifier les actions Technocom, salon des loisirs numériques

Après plus de dix ans d'existence et s'inscrivant pleinement dans l'agenda des manifestations communautaires, le Technocom, salon des loisirs numériques, est porté par le service de médiation numérique depuis mars 2018.



Communication



 Le travail avec les services

 Les productions et leur diffusion

Le travail avec les services

Le service communication est un service transversal avant tout. Il traite les demandes de communication des services de la collectivité en matière d'affiches, de flyers, de dépliants, de brochures, de cartons d'invitations, de signalétique et d'appui à l'événementiel. Il assure la veille médiatique et alimente la banque d'images du territoire et des actions qui s'y déroulent.

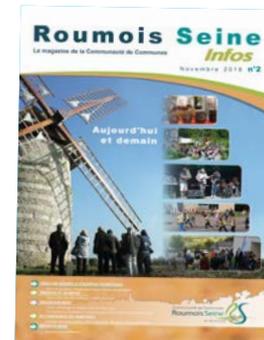
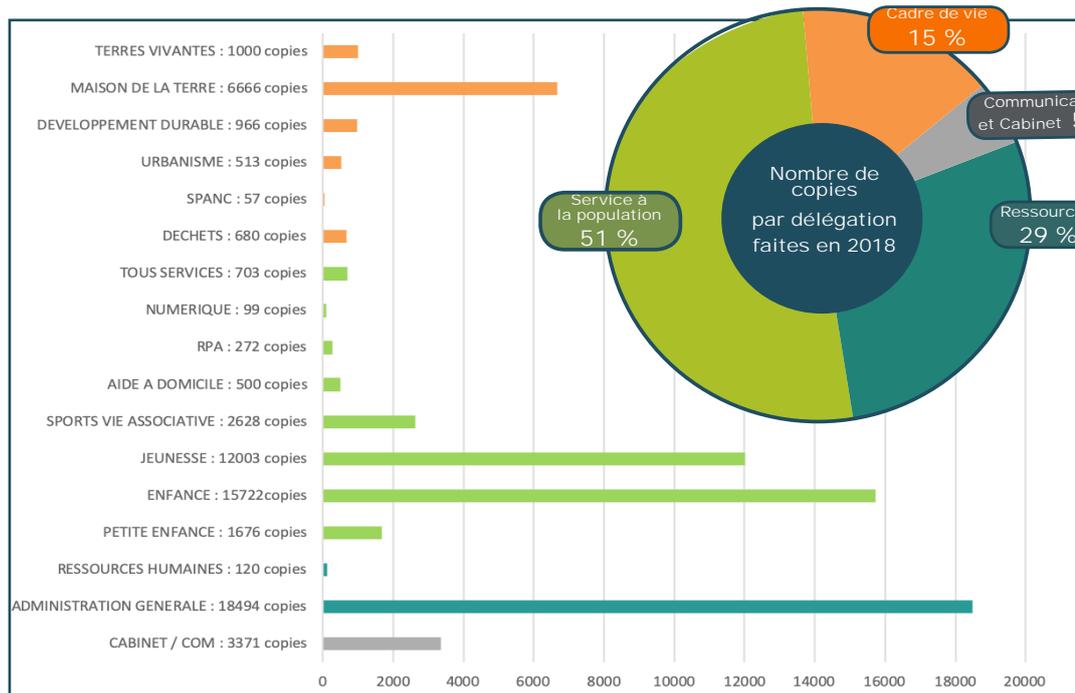


Les productions et leur diffusion

L'ensemble des rédactions, conceptions et diffusions sont réalisées intégralement en interne compte-tenu de la polyvalence des membres de l'équipe communication.

Deux magazines « Roumois Seine Infos » imprimés à **18 000 exemplaires** ont été réalisés en direction des habitants, élus et partenaires du territoire. Par ces supports, les objectifs ont été d'informer les usagers sur l'évolution de leur territoire, sur l'organisation de l'institution communautaire, les actualités des services de Roumois Seine. Il met en exergue les partenariats, les constructions, les événements et les projets de la collectivité. Son rôle est en partie de permettre à la population de mieux identifier les champs d'actions de la Communauté de Communes.

Nombres de documents imprimés par les services en 2018



e-services



Paiement en ligne



Carte interactive



Agenda



Contact



Le Site Internet et les réseaux sociaux

Le site www.roumoiseine.fr, en particulier la rubrique « actualités », et les réseaux sociaux sont de plus en plus fréquentés par le public. Les familles aiment y trouver les informations instantanées, en particulier concernant les accueils enfance jeunesse et les transports scolaires. Lieu d'information essentiellement, il est le lien à entretenir avec les usagers. La chaîne Youtube permet de diffuser des vidéos des projets et moments forts.

Quelques chiffres de 2018

SITE INTERNET



- 43 337 sessions (nombre d'entrées sur le site)
- 28 040 utilisateurs
- 5 778 visiteurs réguliers sur l'année
- 127 417 pages vues
- 2,94 pages vues en moyenne par session
- 50,81 % de taux de rebond
- 64% des utilisateurs sont des femmes

Age des visiteurs :

- 18-24 ans : 9,21 %
- 25-34 ans : 33,28 %
- 35-44 ans : 30,44 %
- 45-54 ans : 13,47 %
- 55-64 ans : 8,98 %
- 65+ : 4,63 %

Principaux liens renvoyant sur le site :

- Page Facebook :
2 440 sessions, 16 de Twitter
- Site des communes membres :
Bosroumois (298)
Bourgtheroulde (271 sessions)
Amfreville St Amand (138)
Thuit de l'Oison (70)
- Les principales pages consultées via les réseaux sociaux :
Roumois Seine Recrute,
planning des structures sportives,
RPA et circuits scolaires

FACEBOOK

- 845 abonnés au 31 décembre 2018
- 776 fans (« j'aime »)
- 73 % de femmes et 27 % d'hommes

Origine géographique des visiteurs

- 328 Rouen
- 103 Bourg Achard
- 70 Pont Audemer
- 52 Bourgtheroulde
- 39 Routot
- 35 Bosroumois
- 32 Saint Ouen de Thouberville
- 31 Thuit de l'Oison
- 28 Le Havre
- 14 Bouquetot



TWITTER

48 nouveaux abonnés en 2018.
Les tweets ont été lus avec une moyenne par mois d'audience de 225 impressions.

▶ La lettre interne aux agents

En 2018, le service communication a eu pour objectif de créer une lettre interne à destination des agents de Roumois Seine. 3 lettres internes « Trajectoires » ont été transmises aux agents de la collectivité. Afin de renforcer la communication interne, l'identité territoriale, la connaissance des services, de leurs droits et devoirs, les agents reçoivent une fois par trimestre la lettre d'informations.

▶ Les événements

Les chargés de communication sont les acteurs et/ou les interlocuteurs des services ou organisations planifiant des événements sur le territoire Roumois Seine. Ils assurent l'appui logistique, participent à l'animation et couvrent les événements de ses services, des institutions et des associations qui les sollicitent.



www.roumoiseine.fr



Rapport d'activités pour l'année 2018

Communauté de Communes Roumois Seine

666 rue Adolphe Coquelin B.P 3 - 27310 Bourg Achard
Tél : 02 32 57 95 28 - Mail : contact@roumoiseine.fr

Directeur de la publication : Benoît GATINET
Rédacteur en chef : Frank VAN DRAVIK

Rédaction :

Christelle MORAINÉ et l'ensemble des services
de la Communauté de Communes Roumois Seine

Conception :

Laurent HOUDOUX

Diffusion :

Yann LOLLIER

Crédit photos :

Roumois Seine, CD27,
Normandie Drone, Sdomode,
T. Houyel, P. Godreuil

Crédit illustrations :

Adobe Stock, L.Houdoux

Diffusion dématérialisée Septembre 2019
Disponible sur le site internet : www.roumoiseine.fr

